

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/11/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/11/2020

Délibération n° D-2020-306

Rapport Développement Durable - Année 2020

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU

Excusés :

Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

**Mission Participation interne -
Accessibilité - Développement durable**

Rapport Développement Durable - Année 2020

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-1-1-1 et D 2311-15 du Code général des collectivités territoriales qui imposent aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de présenter chaque année un « Rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales » préalablement au débat d'orientation budgétaire ;

La Ville présente le Rapport de Développement Durable 2020 qui constitue un état d'avancement de l'action municipale conduite sur le territoire et dans le fonctionnement de la collectivité. Sans exhaustivité, il fait également état des orientations et des programmes de nature à faire évoluer cette situation.

Le rapport annuel est un support au débat sur les orientations de développement durable dans un contexte où les enjeux climatiques et environnementaux exigent une mobilisation de tous les acteurs. La Ville de Niort porte une attention particulière à ces enjeux.

Le Conseil municipal a approuvé, lors de sa séance du 26 juin 2018, la participation de la Ville de Niort à la Démarche apprenante « Objectifs de Développement Durable (ODD) et territoires ».

Depuis janvier 2019, ce projet territorial de développement durable a pris corps à travers la démarche NIORT DURABLE 2030 et la co-construction de la Feuille de route Niortaise vers les ODD. Il s'est agi de saisir l'opportunité offerte par l'Agenda 2030 et ses 17 ODD, adoptés par les Etats membres des Nations Unies en 2015, pour donner de nouvelles perspectives à l'action et continuer à mettre en œuvre concrètement les huit défis de la Feuille de route Niortaise, à travers un projet et un programme d'actions co-construit et partagé.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte :

- de la présentation du Rapport sur la situation en matière de Développement Durable de la Ville de Niort pour l'année 2020 ;
- de la tenue du débat sur les orientations en matière de développement durable.

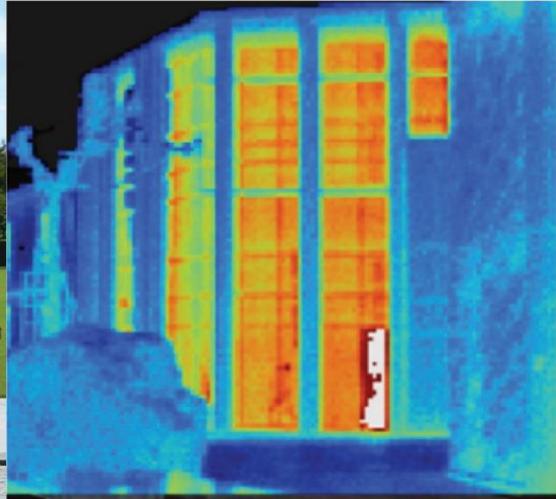
**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Thibault HEBRARD



RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE 2020



niort
DURABLE 2030



PRÉAMBULE

L'article 255 de la loi n°2010 788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport permet de présenter les stratégies, programmes et actions entrepris par la Collectivité en matière de développement durable et d'illustrer la contribution de la Ville de Niort aux défis nationaux, européens et internationaux.

La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable en adéquation avec les enjeux locaux et les orientations stratégiques.

UN RAPPORT POUR RENDRE COMPTE DE L'ACTION DE LA VILLE...

En présentant les actions menées sur le territoire de la Ville de Niort, le rapport est une occasion et un rendez-vous annuel pour rendre compte aux Niortais de ce qu'a fait la Ville en matière de développement durable. Il constitue une synthèse de l'action conduite par la Collectivité en montrant la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions mais également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la Collectivité et celui des services municipaux.

...AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ET AU NIVEAU INTERNATIONAL

Face aux enjeux globaux, les états membre des Nations Unies ont adopté un référentiel international, l'Agenda 2030 en septembre 2015. La communauté internationale a précisé 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) décomposés en 169 cibles ou sous-objectifs à atteindre en 2030. Tous les acteurs étatiques et non étatiques, publics et privés sont invités à y contribuer dans une perspective de coresponsabilité pour faire face aux urgences sociales, climatiques et écologiques.

Depuis 2017, le Rapport de développement durable de la Ville de Niort intègre les 17 ODD qui sont au cœur de cet Agenda 2030.

En 2018, la Ville de Niort a été retenue, aux côtés de six autres collectivités, pour participer à la « démarche apprenante ODD et Territoires » pilotée par le Commissariat général au développement durable (CGDD), en lien étroit avec les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) dont celle de Nouvelle-Aquitaine, cette démarche expérimentale a pour objectif de territorialiser et valoriser les ODD à l'échelle locale. Ville pilote dans la territorialisation des ODD, Niort s'est engagée à redéfinir sa politique globale de développement durable à l'aune des ODD qui, par leur caractère ambitieux et transversal, soulèvent de nombreux enjeux pour définir un cap commun et une trajectoire plus durable.



NIORT DURABLE 2030 est née de cette volonté d'agir localement et collectivement. Rendue opérationnelle à travers la « Feuille de route niortaise vers les ODD », cette démarche s'articule autour de 8 défis à relever d'ici 2030.

Dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue, le rapport de développement durable évolue pour devenir l'outil de reporting de la démarche pour mesurer les progrès réalisés au fil du temps. Le format habituel du rapport a donc été modifié. La Feuille de route ayant été adopté fin 2019, ce rapport est une version transitoire et est appelé à évoluer encore l'année prochaine.

Les 17 Objectifs de Développement Durable – ODD



ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE



ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE



PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE À TOUT ÂGE



ASSURER L'ACCÈS DE CHACUN À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE SA VIE



PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE



PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS



BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE



FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES



ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES



PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS



CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ



PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS NIVEAUX, DES INSTRUCTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES



RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN OEUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Correspondances entre les 5 finalités du développement durable, les 17 ODD et les 8 défis de la Feuille de route niortaise¹

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Défis niortais
Épanouissement de tous les êtres humains		5 6 7
Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère		2
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations		5 6 7
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables		4 3 7
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources		1 3

¹ Le décret d'application du 17 juin 2011 précise le contenu du rapport, notamment au regard des 5 finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L.110-1 du code de l'environnement (1^{ère} colonne). La correspondance entre les 5 finalités et les ODD (2^{ème} colonne) provient d'un travail réalisé par la DREAL. La 3^{ème} colonne précise les liens avec les défis de la Feuille de route niortaise vers les ODD.

SOMMAIRE

NIORT DURABLE 2030

Une démarche globale de développement durable	P. 6
Les acteurs impliqués	p. 9
Un outil de remobilisation et de redémarrage face à la crise sanitaire	p. 10
La revue des progrès de la Feuille de route niortaise vers les ODD	p. 11
▪ Défi 1 - Une ville verte et bleue, qui permet de vivre en harmonie avec la biodiversité	P. 12
▪ Défi 2 - Une ville durable, qui allie préservation du climat, qualité de vie et économies d'énergie	p. 20
▪ Défi 3 - Une ville nourricière où la production agricole locale fournit une alimentation saine et de qualité	p. 24
▪ Défi 4 - Une ville sobre avec des modes de vie, de production et de consommation responsables	p. 27
▪ Défi 5 - Une ville citoyenne, culturelle et sûre où chaque acteur est coresponsable du bien-être et du bien commun	p. 31
▪ Défi 6 - Une ville épanouissante pour les jeunes, par l'éducation et la formation, pour un meilleur accès à l'emploi et de bonnes conditions de vie	p. 36
▪ Défi 7 - Une ville solidaire aux pratiques inclusives, qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté	p. 42
▪ Défi 8 - Une ville saine et sportive, qui préserve et améliore la santé de tous	p. 48
Actions qui complètent la feuille de route Niort Durable 2030	p. 52
▶ FOCUS sur la gestion de la crise sanitaire COVID à Niort	p. 58
○ Co-construire un nouveau modèle de société	
○ Actions solidaires	
○ Gestion de crise (cellule de crise, don des denrées de la restauration collective...)	
Conclusions pour 2020 /Orientations et Tendances pour 2021	p. 63
ANNEXES	
Acteurs engagés dans NIORT DURABLE 2030	p. 66
Liste de la première vague d'actions	p. 67



Feuille de route niortaise vers les ODD La Ville de Niort et ses partenaires s'engagent

Une démarche globale de développement durable

La Ville de Niort a fait le choix de redéfinir sa démarche globale de développement durable autour de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies. La Feuille de route niortaise vers les ODD, co construite avec les acteurs relais du territoire, a été adoptée à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 25 novembre 2019.

A l'origine : L'Agenda 2030, un programme international ambitieux décliné au niveau national

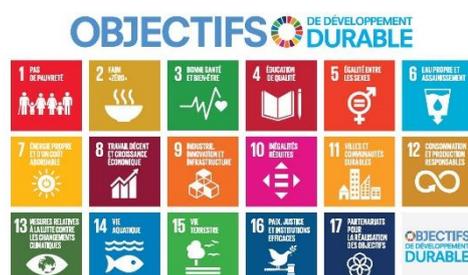
En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) se sont engagés à mettre en œuvre de concert 17 objectifs universels de l'Agenda 2030 : un plan d'actions « pour la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats ».

L'Agenda 2030 est composé de 17 Objectifs de Développement Durable déclinés en 169 sous-objectifs.

- C'est un cap ambitieux pour agir à la hauteur des enjeux pour un monde durable et solidaire.
- C'est un langage commun et partagé par tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales et Etats.
- Ces 17 objectifs illustrent les bénéfices recherchés pour l'ensemble de la société. Ils traduisent aussi des champs d'action pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice.

En septembre 2019, la France a traduit son engagement en faveur de cet agenda en publiant une feuille de route nationale dessinant les grandes transformations à mener, à la fois sur le territoire national, en Europe et à l'international.

Les ODD constituent un langage commun au niveau international comme au niveau local entre acteurs. Ils permettent de repenser nos engagements locaux en matière de développement durable et de dynamiser la démarche partenariale en offrant un nouveau prisme de lecture.



Une feuille de route pour Niort : un projet co construit

Engagée dans la « Démarche apprenante ODD et Territoires », pilotée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en lien avec la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine notamment, la Ville de Niort est la première ville de sa taille à avoir territorialisé les ODD de l'ONU dans un projet territorial global de développement durable.



En 2019, la Ville de Niort a invité **150 acteurs relais** pour co-construire une Feuille de route niortaise avec des objectifs à l'horizon 2030 :

- une **stratégie globale et transversale** répondant aux enjeux prioritaires de l'Agenda 2030
- des **objectifs clairs** pour le territoire Niortais et pour la Ville de Niort, cohérents avec les ambitions nationales et adaptés aux spécificités locales
- un **plan d'actions multi-acteurs** avec 140 actions portées par la Ville ainsi que par des acteurs relais du territoire articulé autour de **8 grands défis**

Il s'agit d'une **démarche volontaire et innovante** avec la construction d'une **démarche globale** intégrant les ODD et cohérente avec la Feuille de route nationale. Si la construction de la Feuille de route niortaise s'est appuyée sur les ODD de l'Agenda 2030, elle répond aux enjeux locaux identifiés à travers un diagnostic technique territorial. Celui-ci a permis d'analyser la situation du territoire niortais au regard des ODD et d'évaluer les contributions de la Ville grâce au Baromètre AFNOR de la Performance Publique.

Par la suite, un **travail de co-construction** a permis d'associer la Ville, le Centre communal d'action sociale (CCAS), Niort Agglo et les acteurs relais du territoire (représentants des conseils de quartiers, d'associations, d'entreprises, d'institutions publiques et des chambres consulaires, agents et élus de la Ville et de Niort Agglo). Quatre ateliers progressifs ont permis de : partager les points de vue → définir les enjeux prioritaires → construire une stratégie pour y répondre → traduire opérationnellement la stratégie → définir les actions les plus impactantes à mener par la Ville et par ses partenaires.

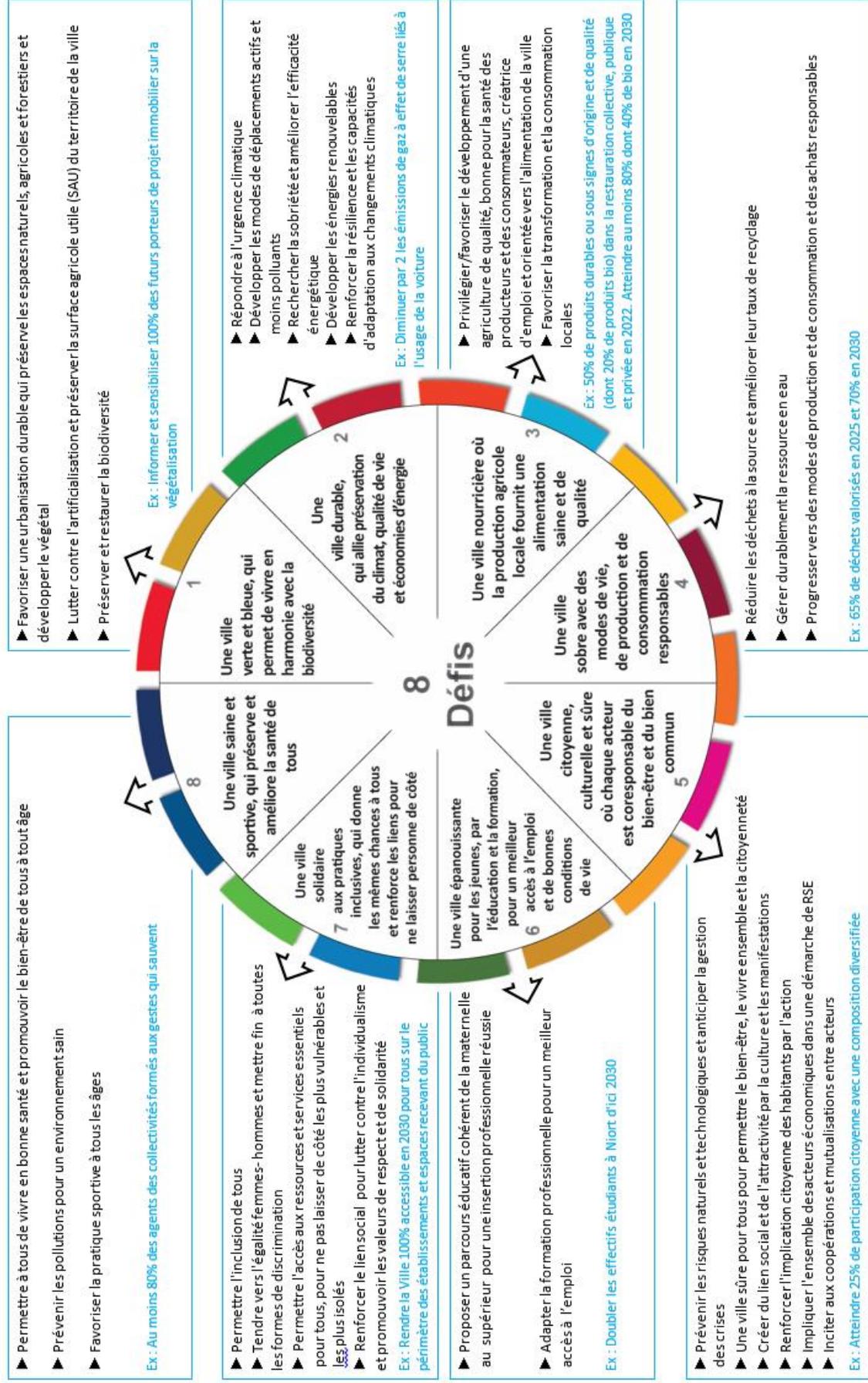
Un temps de **mise en cohérence avec la Feuille de route nationale** a été réalisé à la suite de sa présentation le 20 septembre 2019.

L'adoption publique de la Feuille de route niortaise à l'unanimité le 25 novembre 2019 a marqué le passage à la mise en œuvre opérationnelle de NIORT DURABLE 2030 avec l'inscription des acteurs en tant que co-pilotes, contributeurs ou acteurs engagés pour la mise en œuvre des actions.

Un temps fort le 19 décembre 2019 a permis de lancer le travail collaboratif et participatif entre agents de la Ville, de Niort Agglo et de diverses institutions, représentants des conseils de quartier, membres d'associations, salariés d'entreprises autour de plusieurs actions.

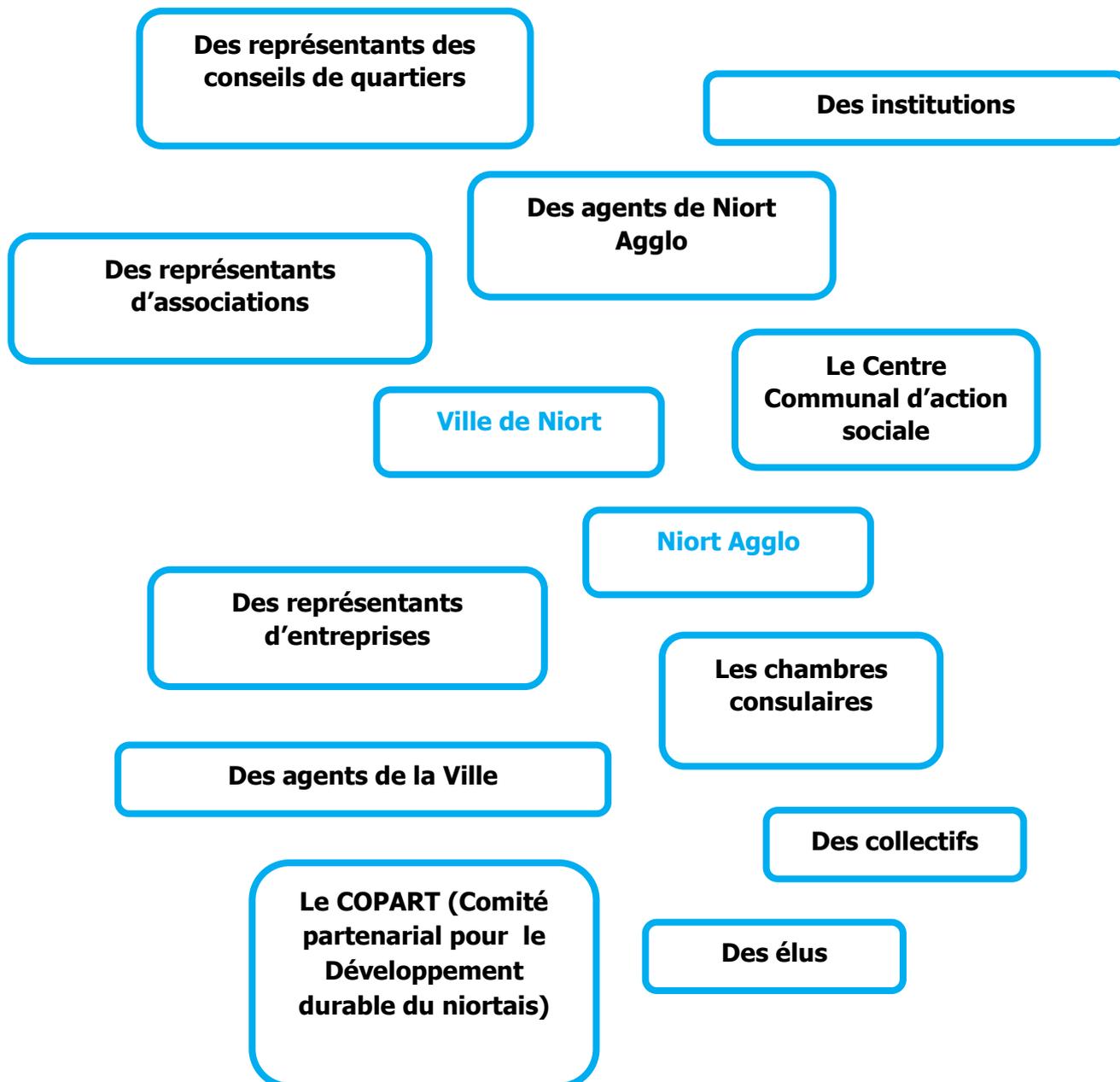
La Feuille de route niortaise s'articule autour de **8 grands défis** déclinés en **objectifs stratégiques**, accompagnés de **cibles chiffrées**, et en **sous-objectifs** permettant de traduire la stratégie de manière opérationnelle et partenariale :

Défis et Objectifs



Retrouver l'intégralité de la Feuille de route niortaise vers les ODD sur le Site de la Ville : www.vivre-a-niort.com - Onglet « CADRE DE VIE » et rubrique « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Les groupes d'acteurs engagés²



Pour la phase de co construction :

- ⇒ 158 structures invitées
- ⇒ Plus de 50 personnes présentes à chaque atelier
- ⇒ 248 personnes mobilisées au total

² Un tableau avec la liste des acteurs engagés est disponible en annexe p.66

Un outil de remobilisation et de redémarrage face à la crise sanitaire

Des actions prioritaires pour remobiliser les acteurs relais et contribuer au redémarrage du territoire face à la crise

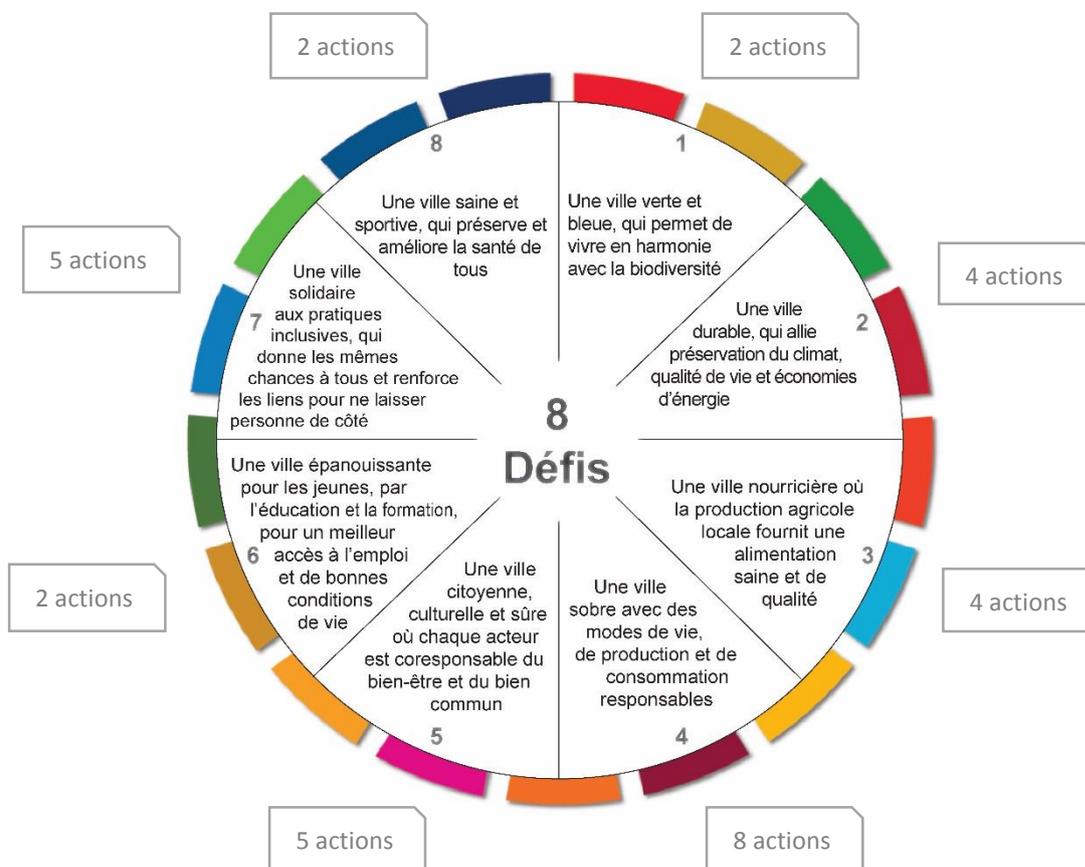
La pandémie de COVID-19 s'est imposée brutalement, impactant nos modes de vie et de travail, notamment pendant la période de confinement, exacerbant les inégalités, menaçant les activités de toutes sortes et mettant en lumière a contrario la pression que nous exerçons sur notre environnement. L'aspiration à un développement durable s'exprime encore plus fortement. Ce doit être le cap du redémarrage des activités. Les enjeux de cette crise nous interpellent et l'opportunité qu'elle représente pour accélérer la transition nous mobilise.

NIORT DURABLE 2030, avec ses 8 défis et son plan d'actions co-construits mobilisant un écosystème d'acteurs locaux, est un atout incontestable pour contribuer au redémarrage du territoire niortais en s'inscrivant dans une trajectoire durable.

Si Le déploiement des premières actions a été perturbé par la crise, un travail d'identification de 32 actions a été réalisé. L'objectif : concentrer l'écosystème niortais sur des actions permettant d'aider au redémarrage du territoire dans le contexte actuel : réponse aux besoins sociaux, solidarités, santé, emploi et insertion professionnelle, coopération entre acteurs et responsabilité sociétale, achats durables et locaux, maintien d'une pression environnementale réduite...

Ces priorisations constituent la première vague d'actions³ activées à l'automne.

Répartitions des 32 actions de la première vague au regard des 8 défis de la Feuille de route :



³ La liste des actions de la première vague est disponible en annexe p.68 à p.69

La revue des progrès de la feuille de route niortaise vers les ODD

La formalisation de la politique de développement durable à travers NIORT 2030 et sa concrétisation avec la Feuille de route niortaise vers les ODD a amené la Ville à repenser le rapport de développement durable qui devient l'outil de reporting de la démarche.

Ce rapport comporte donc une partie de bilan des actions inscrites dans la Feuille de route.

Cette revue des progrès est structurée par les 8 défis de la Feuille de route. Pour chaque défi sont rappelés les objectifs stratégiques et les cibles chiffrées et une rosace permet de pointer les ODD prioritaires et secondaires auxquels répond chaque défi.

La description des actions engagées a pour but de montrer l'état d'avancement des actions engagées avec, quand cela est possible des indicateurs.

Ce rapport 2020, portant sur l'avancée des actions votées en novembre 2019, est transitoire, le travail de mise en œuvre étant tout juste amorcé.

Outils de lecture

Cit'ergie : Déclinaison française de l'European Energy Award, promue et soutenue par l'Agence de l'Environnement de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Ce label valorise la démarche durable dans laquelle la Ville est engagée depuis plusieurs années, gage d'une politique énergétique et climatique adaptée

CNRS : Centre National de Recherches Scientifique

DIY : Do It Yourself : « faites-le vous-même », « faites-le par vous-même », « fait maison », voire « fait à la main » désigne à la fois des activités visant à créer ou réparer des objets de la vie courante, technologiques, ou artistiques, généralement de façon artisanale (bricolage) et un mouvement culturel, notamment musical.

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

DSNE : Deux-Sèvres Nature Environnement

GODS : Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

JDD : Journée du développement Durable

ODD : Objectif de Développement Durable

PAB : Plan d'Actions Biodiversité (démarche de la Ville qui tend à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, là encore en déclinaison de la stratégie nationale Biodiversité)

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PEDT : Projet Educatif De Territoire

PNR : Parc Naturel Régional (PNR du marais Poitevin)

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité

RESECO : Réseau Grand Ouest, commande publique et développement durable

Avertissement : ce rapport n'est pas exhaustif, il ne peut rendre compte de la totalité des actions menées et des projets lancés par la Ville de Niort



Défi



Une ville verte et bleue, qui permet de vivre en harmonie avec la biodiversité

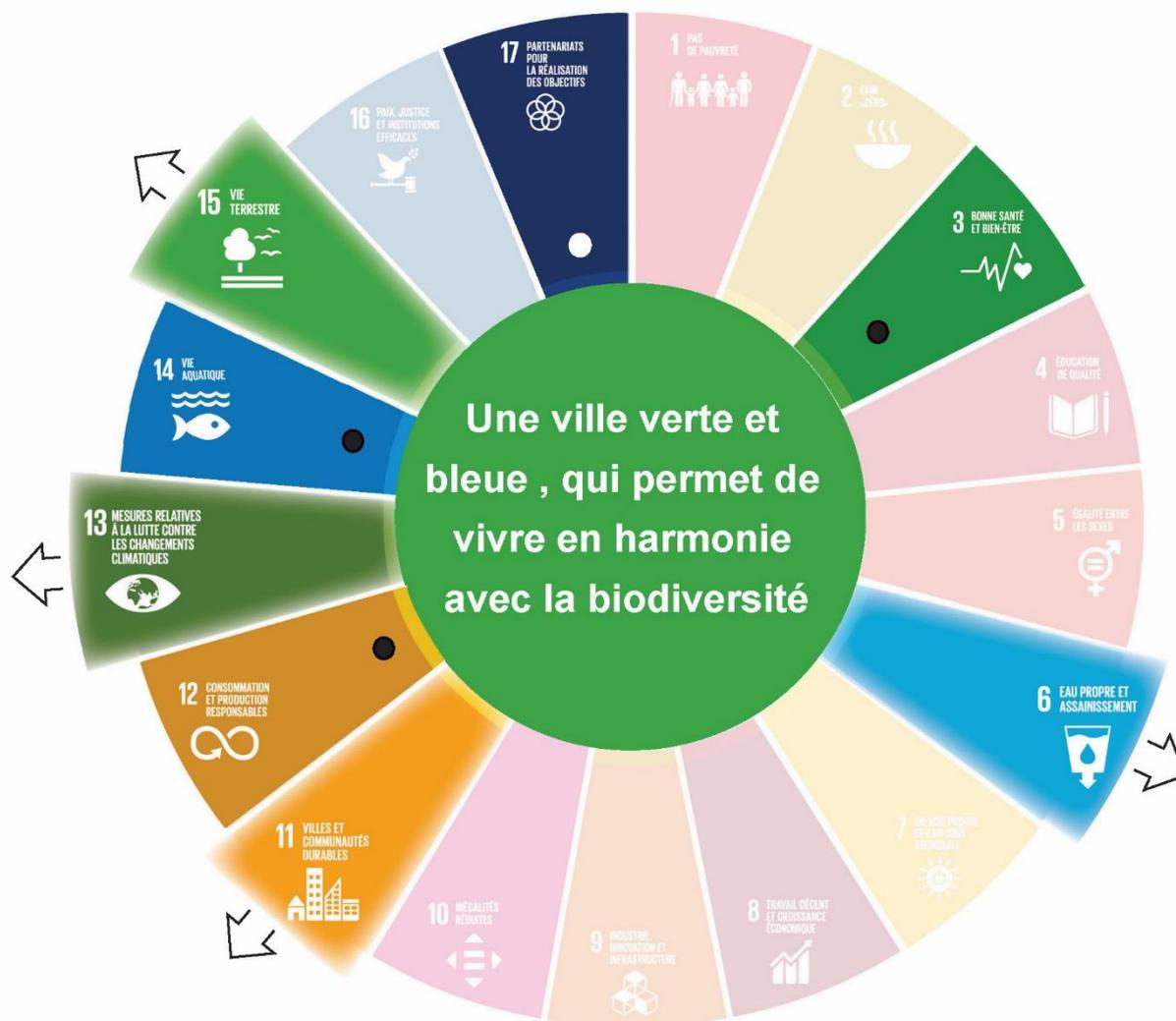
Objectifs stratégiques

- ▶ Favoriser une urbanisation durable qui préserve les espaces naturels, agricoles et forestiers et développer le végétal
- ▶ Lutter contre l'artificialisation et préserver la surface agricole utile (SAU) du territoire de la ville
- ▶ Préserver et restaurer la biodiversité

Cibles chiffrées

- Informer et sensibiliser 100% des futurs porteurs de projet immobilier sur la végétalisation
- 100% des projets de constructions réalisées en respectant des prescriptions de végétalisation en 2030
- Augmenter significativement la surface arborée par habitant (chiffre à préciser)
- Sensibiliser 100% de la population aux enjeux de la biodiversité

Contribution du défi 1 aux ODD



	<p>Le défi 1 répond prioritairement aux ODD 6, 11, 13 et 15</p>
	<p>Le défi 1 répond de façon secondaire aux ODD 3, 12, 14 et 17</p>

Action 1.1.1.2 : Lors des nouveaux aménagements d'espaces publics de la ville, privilégier les espaces végétalisés et les sols drainants

La transformation du quartier Pontreau/Colline Saint-André qui s'inscrit dans un programme national de renouvellement urbain, intègre un **projet de réaménagement de l'îlot Denfert-Rochereau**. L'accent sera mis sur une végétalisation abondante de l'espace et les mobilités douces afin de reconnecter le site avec le jardin des plantes et le centre-ville.



C'est le cabinet A+R Paysagistes (Gironde) qui a remporté le concours lancé par la ville pour requalifier la place et les rues adjacentes, représentant 5800 m². Deux années d'études et de préparation seront nécessaires avant de démarrer le chantier, pour une livraison à l'horizon 2024.

Après l'allée basse du jardin des plantes, **un nouveau chantier de désimperméabilisation** est en cours de réalisation sur la rue de la Grange Verrine, entre la rue du Château d'eau et la rue de l'Aérodrome, afin de lui redonner son aspect drainant et son caractère champêtre. Cela représente un linéaire de 1278 m qui sera décrouuté et revêtu d'une grave calcaire. Le nouveau chemin sera ensuite accompagné d'une haie bocagère pour l'isoler du boulevard.

Action 1.1.2.1 : Poursuivre les utilisations de l'espace public et les activités autour du végétal créant du lien social à l'intérieur de la ville

Le confinement a engendré une végétalisation conséquente dans de nombreux espaces verts de la ville. Dans un esprit de développement durable et de gestion différenciée, La municipalité a demandé au service Espaces Verts et naturels de laisser en l'état pour **préserver la nature en ville** et d'assurer aujourd'hui seulement des tontes autour du mobilier urbain, des lieux de repos et aux abords des habitations pour favoriser l'activité humaine. Il s'est également donné deux priorités : stopper l'envahissement des plantes non désirées dans les massifs et la tonte.

⇒ **100 ha d'espaces verts / 146 ha d'espaces naturels / 62 ha d'espaces verts sportifs / 52 500 plantes produites en 2019 / 93 agents**

Action 1.1.2.4 : Définir une politique globale de l'arbre en ville



Dans le cadre du projet Port Boinot ouvert au public fin septembre 2020, des travaux de végétalisation ont été réalisés au niveau du jardin du marais mouillé, de la berge de la Sèvre et de la Place Jardin, avec **la plantation de 80 arbres et 47 baliveaux** (aulnes, frênes, saules)

- plantes de milieux humides (angélique, iris, fougères, salicaires, consoudes.)
- massifs d'arbustes (viornes, cornouillers, sureaux...).

Ancienne friche industrielle polluée, le site entièrement renouvelé permet donc une continuité du parc naturel urbain mais devient également un véritable îlot de fraîcheur

ODD
cibles



Un **plan global de revégétalisation** lancé en automne 2019 va permettre de reconstituer la trame paysagère, favoriser la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur, capter et stocker le carbone. Au total **1 744 arbres et arbustes ont été plantés** par le service Jardins et espaces naturels (dont 127 à Port Boinot). Des essences locales, érables champêtres, charmes ou encore noisetiers, mais aussi des chênes verts ont été privilégiées pour résister aux hausses de températures. Ce programme s'inscrit dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET) portée par Niort Agglo et l'Agenda ND 2030 de la Ville.

Sur certaines parcelles, le reboisement a aussi pour objectif la production de bois, comme aux Chizelles où la plantation des peupliers est réalisée en partenariat avec le Syndicat des propriétaires forestiers du Marais poitevin.

⇒ **Nombre d'arbres et d'arbustes plantés par secteur :**
1 015 à Saint-Liguair / 50 aux Chizelles / 240 à Surimeau / 127 à Port Boinot
312 à Champommier

ODD
cibles



Action 1.1.3.1 : Poursuivre les utilisations de l'espace public et les activités autour du végétal créant du lien social à l'intérieur de la ville

PAB C-6 - Poursuivre le programme « Jardins de trottoirs »

Depuis 2015, la ville de Niort a lancé l'opération, « **j'adopte mon trottoir pour le fleurir** ». Elle propose ainsi aux habitants de semer des vivaces fleuries le long de leur maison pour renaturer, embellir leur rue et améliorer la biodiversité en milieu urbain. En échange de la signature d'une charte, la Ville accompagne les volontaires en leur fournissant des sachets de graines de vivaces et des conseils.



Pour participer à la démarche, Il suffit de s'inscrire sur le site de la Ville via un formulaire pour que le service Propreté urbaine indique si le trottoir est éligible et réalise, en cas de réponse positive, un marquage spécifique au sol (deux flèches vertes) pour signaler aux agents de la propreté l'espace à préserver.

Pour s'inscrire et recevoir son sachet de graines : www.vivre-a-niort.com > cadre de vie > environnement > jardins de trottoirs.

⇒ **570 foyers Niortais inscrits**



Action 1.2.3.1 : Réalisation d'inventaire naturalistes/biodiversité

En mai 2019, la Ville de Niort a commandé au groupe ornithologique des Deux-Sèvres (GODS 79), préalablement aux aménagements qui seront réalisés **sur le secteur Denfert Rochereau** entre 2020 et 2024, **un diagnostic avifaunistique** (faune animale des oiseaux) afin d'inventorier les espèces présentes sur le site et suggérer des orientations de gestion pour participer à la création d'un milieu favorable à l'accueil de l'avifaune :

Installation de nichoirs, maintien des cavités dans les façades en pierre des équipements rénovés, diversification des essences et mise en œuvre d'une gestion différenciée du patrimoine végétal.



Action 1.2.3.2 : Lutte contre les espèces indésirables par les services de la Ville



Dans le cadre de sa démarche de développement durable et notamment de l'adoption de la charte "villes et territoires sans perturbateurs endocriniens", la Ville de Niort a mis en place une lutte mécanique contre les rongeurs. Elle est déployée à l'intérieur des bâtiments communaux pour supprimer l'application d'insecticides, ainsi que sur les berges de la Sèvre et du Lambon. Pour mettre un terme à la distribution de raticides

chimiques, deux tapettes à rongeurs sont offertes aux habitants qui en font la demande.

⇒ **500 pièges mécaniques posés à l'intérieur des bâtiments et 18 sur les berges**
2 tapettes à rongeurs offertes par habitant

ODD
cibles



Action 1.2.3.3 : réduire la pollution lumineuse

Action PAB « B-3 » – Mettre en place des actions sur l'éclairage public en vue de limiter les impacts sur la biodiversité, et en particulier des sources lumineuses moins impactantes en terme de spectre, intensité et horaires (voir aussi plus loin)

Répondant aux modifications de l'éclairage en faveur de la fonctionnalité des trames verte et bleue, **la rue du 8 mai 1945 entre les rues de la Règle et des Boutinets est aujourd'hui pourvue de nouveaux éclairages photovoltaïques** (donc autonomes) communicants entre eux grâce au Bluetooth et équipés de boutons poussoirs pour respecter la biodiversité.

Ce dispositif compense également le manque de luminosité pour les piétons sur cette portion de rue qui longe les marais. **A Pré Leroy, c'est la dépose des luminaires situés sur le chemin secondaire qui a été réalisée**, pour diminuer l'impact sur la rivière et favoriser le déplacement des espèces telles que la Loutre.



Action 1.2.5.1: favoriser les clôtures végétales et murs de pierres sèches et inciter à la végétalisation des jardins

Action PAB « D-4 » – Amplifier les actions d'éducation dans les écoles, et notamment par des agents qui expliquent comment ils protègent la biodiversité dans leurs activités

Encadrés par un murailleur professionnel, les élèves en formation Aménagement Paysager du Lycée Horticole Gaston Chaissac, ont pu s'exercer pendant une semaine au **remontage d'un mur en pierre sèche, sur le chemin des Amourettes.**

Ils ont pu ainsi être sensibilisés sur l'importance de ces murs pour la biodiversité et découvrir les techniques appropriées pour ce type de construction.

C'est sur une proposition du Conseil de Quartier de Sainte Pezenne que cette action a vu le jour, en partenariat entre la ville et le lycée horticole. L'opération s'est articulée en amont, par le biais d'interventions en classe de professionnels qualifiés en restauration de murs et d'agents experts de la ville.





Par ailleurs, le conseil de quartier et le Service Proximité et Relations aux citoyens ont travaillé à la mise en place d'un partenariat avec le lycée horticole pour réhabiliter la berge située au « Petit Port de Coquelone.

Pour mener à bien ce projet, les élèves ont pu bénéficier d'une **intervention en classe de la responsable de la cellule des Ouvrages d'art et hydrauliques de la Ville**, afin de leur

permettre d'appréhender les enjeux des missions des collectivités, le cadre réglementaire lié à la biodiversité et les spécificités du métier.

L'experte de la ville a donné aux élèves un cahier des charges, et ceux-ci ont pu proposer des implantations de berges, en réalisant des esquisses et des rendu-projetés.

Ce projet n'a pas pu être réalisé par les élèves à cause de la crise sanitaire et des inondations, il sera réalisé par entreprise à l'automne 2020.

Ce type de partenariat, bénéfique pour le cadre de vie des Niortais et pour les enseignements et formations dispensés par l'établissement, permet une démarche de co-construction, en croisant les besoins de chacun, le tout avec la notion d'appartenance à un quartier et à un territoire (ville, sèvre, marais poitevin).

ODD
cibles



Action 1.2.6.1: Systématiser les actions de stérilisation / identification des chats des rues sur Niort

Une opération de stérilisation des chats errants est en cours, menée par les animaliers de la Fourrière pour animaux, en partenariat avec l'association « On Peut Les Aider » (OPLA), qui participe ainsi aux frais inhérents du vétérinaire. Cette action a pour objectif de stériliser et tatouer les populations de chats sauvages afin d'en éviter la prolifération, dans un cadre réglementaire très précis. Différents quartiers sont ciblés comme Souché, Saint-Florent, Clou-Bouchet, Goise-Champommier et Centre-Ville sur des sites et des rues prédéfinis. La capture se fait à l'aide de cage. Les chats piégés, mâles ou femelles, sont ensuite opérés et relâchés sur les lieux de leur capture.



⇒ **29 chats stérilisés et relâchés en parfaite santé depuis novembre 2019**



Sous-objectif 1.2.7 : mobiliser les habitants et les acteurs pour la biodiversité



Dans le cadre du programme d'animations de la **Charte Jardin au naturel**, en alternative aux animations annulées pendant la période de confinement, la Ville a utilisé le **support vidéo** pour communiquer avec les signataires de la Charte et plus largement les habitants du territoire. 3 vidéos ont été réalisées, en partenariat avec Vent d'Ouest et le GODS, sur 3 thèmes différents : « La ressource en eau au Jardin », « Les associations de

plantes au jardin » et « Comment accueillir les oiseaux au jardin ». Ces vidéos ont été mises en ligne sur les sites de la Ville et de la CAN et ont été vues de nombreuses fois. Ce nouveau support a montré sa pertinence pour garder le contact et maintenir la dynamique sur le territoire ; il sera sans doute conservé pour le programme 2021 en complément des ateliers.



Action 1.2.7.1 : Sensibilisation des acteurs publics et privés à la biodiversité et à son caractère vital avec mise en lumière des services rendus par la biodiversité



Une campagne de sensibilisation « **Ayons le bon réflexe** » a été lancée cet été pour lutter contre la pratique qui consiste à donner à manger aux animaux sauvages des villes : canards, cygnes, pigeons, poissons... et protéger ainsi la biodiversité.

En effet, les aliments humains (pain, légumes ou viande) sont dangereux pour leur santé, et constituent également une pollution, surtout quand ils sont jetés dans la Sèvre car ils favorisent le développement de végétaux indésirables ou de bactéries, et attirent des nuisibles comme les rats ou les ragondins. Des panneaux d'information ont été installés le long du fleuve, sur des places et parvis pour faire de la pédagogie et amener les citoyens à prendre conscience que ces habitudes nuisent aux équilibres naturels.

Un programme de sorties Nature à destination du Grand public

est proposé tout au long de l'année afin de faire découvrir la biodiversité locale et sensibiliser aux enjeux de conservation des espèces et des milieux du territoire. Les rendez-vous sont organisés et animés en partenariat avec des structures locales : DSNE, GODS, fédération départementale de pêche, le PNR du Marais poitevin, le SEV. Le sommaire de cette année affichait: les rapaces nocturnes, le bal des amphibiens, à la recherche des migrateurs de la Sèvre Niortaise, reconnaître les chants d'oiseaux, les oiseaux des rivières, à la pêche de la biodiversité niortaise, les reines de la nuit, ciné, mon eau potable.



Par ailleurs, à l'invitation de la Ville de Niort, l'association Camera Natura, avec le concours de Deux-Sèvres Nature Environnement a proposé dans le cadre de la Fête de la Nature du 5 au 11 octobre **une exposition extérieure de 14 panneaux photographiques d'espèces locales et une animation découverte.**

⇒ **9 sorties proposées en 2020** – 3 annulées en raison de l'épidémie de Covid-19

ODD cibles



Sous-Objectif 1.2.9 : Innover par le biais de la recherche et de l'expérimentation notamment

Action PAB « D-11 – Développer des actions de partenariat avec des organismes scientifiques de recherche comme le CNRS ou le muséum d'histoire naturelle par exemple

La Ville de Niort a renouvelé en 2020 sa convention de partenariat avec le CNRS

– Centre d'Études Biologiques de Chizé sur l'étude de l'avifaune et des impacts de l'urbanisation sur ces populations. Deux espèces dites sentinelles sont spécifiquement étudiées : la Mésange charbonnière et le Moineau domestique. Ce travail consiste en la comparaison des populations en zone urbaine et des populations en zone rurale et ainsi analyser les impacts de l'urbanisation (bruit, lumière, ressources alimentaires,...) sur l'état de l'avifaune (développement des individus, reproduction, viabilité...). Ce partenariat entre la Ville et le CEB de Chizé existe depuis 2013.

ODD cibles



Action PAB « C-8 – poursuivre la réalisation et la mise en œuvre des plans de gestion des espaces naturels de la Ville



La plus grande pelouse sèche calcicole

(calcaire) d'un seul tenant du département se situe sur le site de l'aérodrome. Ce milieu, protégé au niveau européen, a été identifié dans le plan de gestion simplifié de l'aérodrome. Ces 30 hectares de prairie sont gérés par l'équipe espaces naturels de la Ville de Niort. L'objectif est de conserver la flore spécifique de ce milieu accueillant de nombreuses espèces de papillons, sauterelles, criquets, reptiles et oiseaux...

Depuis février 2020, une expérimentation de gestion a été menée avec Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et le groupe ornithologique des Deux-Sèvres sur trois placettes définies (suivies sur 3 ans) pour garantir la conservation de cet habitat remarquable.

⇒ **3 placettes végétales de 100m² suivies sur 3 ans**





Défi 2

Une ville durable, qui allie préservation du climat, qualité de vie et économies d'énergie

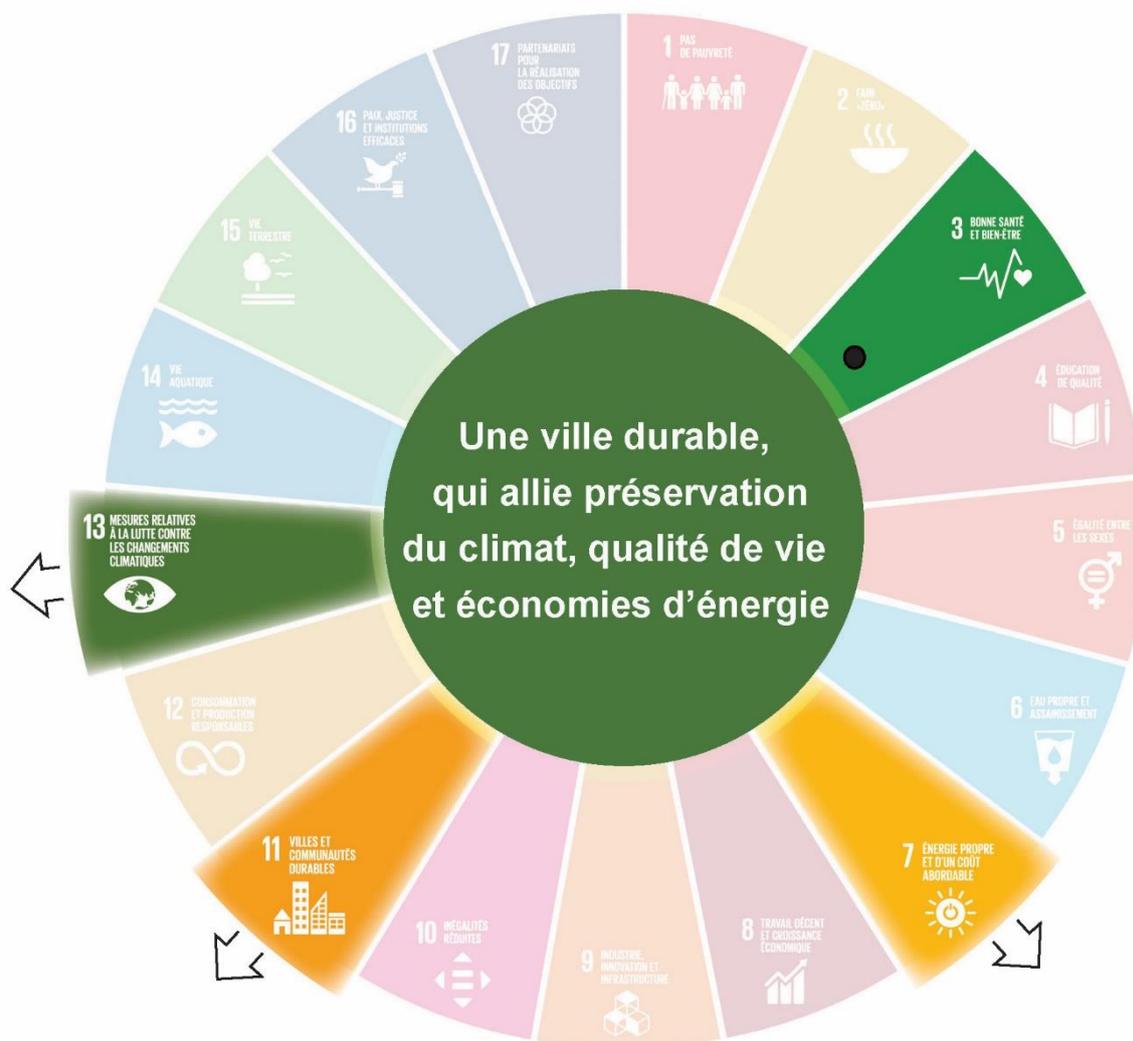
Objectifs stratégiques

- ▶ Répondre à l'urgence climatique
- ▶ Développer les modes de déplacements actifs et moins polluants
- ▶ Rechercher la sobriété et améliorer l'efficacité énergétique
- ▶ Développer les énergies renouvelables
- ▶ Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation aux changements climatiques

Cibles chiffrées

- Atteindre et lorsque cela est possible dépasser les objectifs du PCAET 2020-2024
Viser la neutralité carbone en 2050 pour contribuer à maintenir l'hypothèse du réchauffement sous la barre des +2° C
- Diminuer par 2 les émissions de GES liés à l'usage de la voiture
- Doubler la part modale des transports en commun et des modes doux
- Réduire de 40% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires en 2030 (loi Elan)
- Réduire de 20% la consommation énergétique globale en 2030 (loi transition énergétique)
- Porter à 32% la part des ENR dans la consommation d'ici 2030 (cible nationale)

Contribution du défi 2 aux ODD



➔	Le défi 2 répond prioritairement aux ODD 7, 11, 13
●	Le défi 2 répond de façon secondaire à l'ODD 3

Action 2.2.4.2 : Repenser l'utilisation de la rue et la place de la voiture en centre-ville sans voiture : navette, piétons, 2 roues et nouvelles formes de mobilité actives, centre-ville à 30km/h



Le projet de **requalification des pistes cyclables** amène la ville à continuer sa réflexion et expérimenter de nouveaux aménagements pour sécuriser les utilisateurs. La rue du 24-Février a été mise en test en mai. En partenariat avec le conseil Départemental, une nouvelle voie dédiée aux vélos sur le boulevard de l'Atlantique a été expérimentée de juillet à fin septembre. Cette piste cyclable (Une « coronapiste » provisoire) de 550 mètres à double

sens enjambait la Sèvre sur le pont au niveau de la belle Etoile, entre la rue du Jaune et la Bretelle du Prieuré Saint-Martin. Un bilan mitigé a été dressé fin septembre et l'expérimentation a cessé. D'autres installations provisoires seront mises en réflexion. Une commission communale des mobilités a été créée fin 2020 pour partager, recueillir des points de vue et orienter les actions d'aménagement cyclable.

ODD
cibles



Action 2.3.1 : Maîtriser la construction neuve et viser une exemplarité environnementale

La ville de Niort dispose d'un **Schéma Directeur Immobilier (SDI)** qui qualifie chaque élément de son patrimoine bâti avec un niveau de vétusté. La nature de l'occupation des différents lieux est également identifiée. En fonction des désaffectations de bâtiments planifiés, des cessions sont décidées afin d'optimiser le patrimoine bâti municipal. Exemple : le bâtiment libéré par Niort Agglo qui a déplacé la pépinière d'entreprises a été cédé à l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) et est devenu un centre de formation.



⇒ **1940 m² Pour 4 biens cédés (1 bâtiment tertiaire, 2 maisons d'habitation et 1 immeuble d'usage mixte commercial et d'habitation)**



Action Cit'ergie « 2.1 : Mettre en place un système de management de l'énergie »

Pour suivre et maîtriser ses consommations énergétiques, la Ville a fait l'acquisition d'un outil de gestion des 1100 points de livraison d'eau, de gaz, d'électricité et autres fluides consommés annuellement. Cette application nommée Deepki, déployée en 2020, permet ainsi de collecter dorénavant automatiquement les données, de suivre et d'optimiser les contrats de fourniture, d'assurer le suivi énergétique du patrimoine et de produire un bilan énergétique annuel du patrimoine municipal.

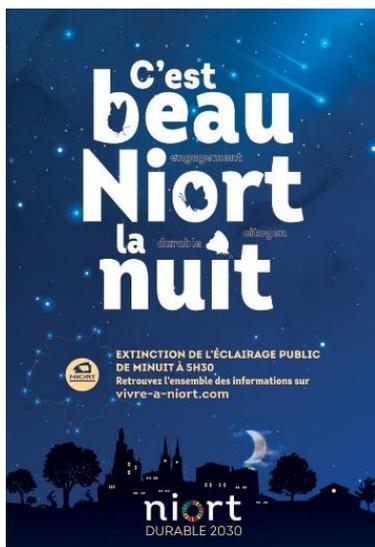


Action Cit'ergie « 2.3 : Générer un document cadre des exigences énergétiques par typologie de bâtiment / par usage »

Un **Cahier de Prescriptions Techniques et Environnementales (CAPTEN)** a été réalisé en interne pour traduire en recommandations précises et mesurables les ambitions de la Ville de Niort (Niort Durable 2030, Cit'Ergie, PCAET, SCoT) en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Ce document qui aborde neuf thématiques : Energie, santé et confort, ressources, économie, déchets, eau, air, biodiversité, pérennité, a une portée contractuelle et a vocation à être joint à tous les marchés publics de la Ville de Niort.



Action 2.3.4.1 : Eclairer de manière raisonnée



La Ville a débuté en juillet **une expérimentation de l'extinction progressive de son éclairage public**, de minuit à 5h30 du matin. Les zones d'extinction s'étendent principalement sur la périphérie de la ville, ainsi que sur tous les nouveaux lotissements. Le centre-ville et les quartiers du Clou-Bouchet, Tour-Chabot et Pontreau / Colline Saint-André conservent leur éclairage nocturne.

Une phase de concertation a été engagée avec les associations environnementales et les conseils de quartier. Tout l'été, les Niortais ont été invités à donner leur avis en se connectant sur vivre-a-niort.com. Cette concertation aboutira si besoin à des ajustements de plages horaires et de zones d'extinction qui pourraient intervenir après l'hiver 2020.

L'opération est motivée par les questions de mise aux normes des appareils, de préservation de la biodiversité, de bien-être des habitants et par les économies d'énergie qui en découlent. Elle vient en réponse aux sollicitations de nombreux Niortais qui, depuis plusieurs années, réclament cette extinction en cœur de nuit. Les habitants du quartier Sainte-Pezenne où ont eu lieu les premières expérimentations, disent redécouvrir la sérénité de la nuit, ses bruits, ses étoiles et apprécient pouvoir ouvrir volets et fenêtres pour gagner un peu de fraîcheur quand la nuit se fait trop chaude.

⇒ **Parmi les 11 800 points lumineux répartis sur la Ville, ce sont près de 5 500 qui sont ainsi éteints depuis le mois de Juillet 2020 au cœur de la nuit. Il est escompté une économie de 800 000 kWh sur une année soit un montant prévisionnel autour de 85 000 € TTC.**

Action 2.3.4.2 : Réduire les consommations d'éclairage des équipements publics

Depuis 2018, **la Ville de Niort rénove son patrimoine d'éclairage public** et modernise ses installations électriques. En effet, plus de 3000 sources lumineuses seront équipées avec des LEDs fin 2020, et une centaine de points lumineux ont été supprimés

L'éclairage du patrimoine bâti communal est aussi concerné par les économies d'énergie, puisqu'une centaine de luminaires LEDs ont été installés dans les bâtiments municipaux, et une trentaine de projecteurs extérieurs à leurs abords.

Enfin, la Ville de Niort est aussi sensible à la **réduction des nuisances lumineuses émanant des commerces ou locaux professionnels**. Ainsi, un contrôle de nuit en centre-ville a permis de recenser les établissements maintenant l'éclairage de leur enseigne, de l'intérieur de leur commerce ou de leur vitrine. Soixante-cinq chefs d'entreprise, sur les 350 inclus dans le périmètre, ont ainsi été informés individuellement et appelés à appliquer les mesures d'extinction.

ODD
cibles





Défi 3

Une ville nourricière où la production agricole locale fournit une alimentation saine et de qualité

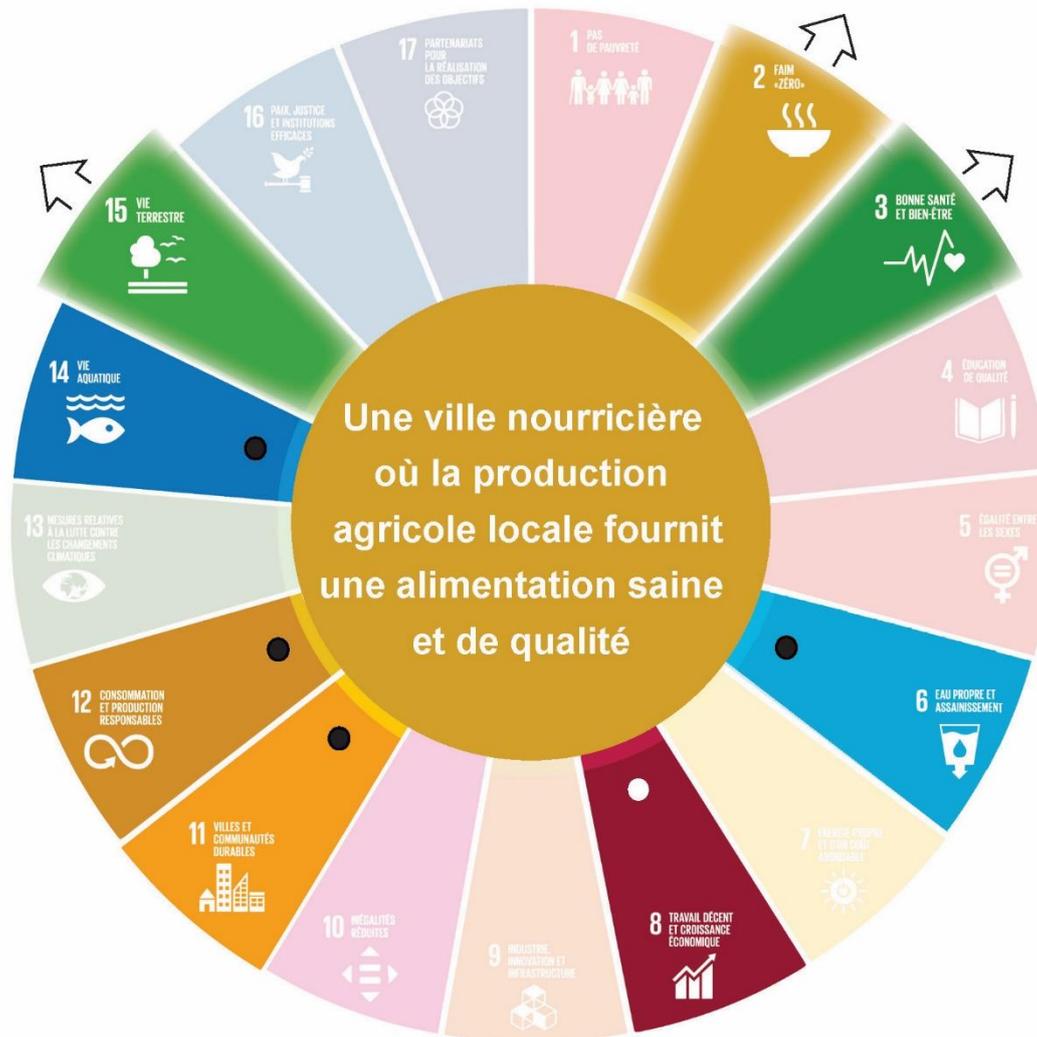
Objectifs stratégiques

- ▶ Privilégier/favoriser le développement d'une agriculture de qualité, bonne pour la santé des producteurs et des consommateurs, créatrice d'emploi et orientée vers l'alimentation de la ville
- ▶ Favoriser la transformation et la consommation locales

Cibles chiffrées

- Dans le cadre de l'élaboration du Plan Alimentaire Territorial de l'Agglomération, dépasser l'objectif national de 2/3 de la production en agriculture durable, avec des produits issus de l'agriculture biologique, de la certification environnementale ou de produits sous signes officiels de qualité
- Tendre vers l'objectif régional de 80% des exploitations certifiées bio, « Haute Valeur Environnementale » ou équivalent en 2030 sur le territoire de la Ville
- 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20% de produits bio) dans la restauration collective, publique et privée en 2022. Atteindre au moins 80% dont 40% de bio en 2030

Contribution du défi 3 aux ODD



	Le défi 3 répond prioritairement aux ODD 2, 3, 15
	Le défi 3 répond de façon secondaire aux ODD 6, 8, 11, 12, 14

Action 3.2.3.2 : Engagement de la ville de Niort dans la démarche « Mon restau responsable »



Dans un souci de constante progression, le service restauration scolaire de la Ville s'est engagé lors d'une séance publique le 21 novembre 2019, dans la démarche « **Mon Restau Responsable** », initiée par la Fondation pour la nature et l'homme de Nicolas Hulot. L'action s'est déployée en 2020.

« Mon restau responsable » est un système participatif de garantie qui

propose aux structures de se stimuler elles-mêmes, en déterminant leurs propres objectifs. C'est ainsi que la collectivité s'est fixée 12 engagements à réaliser dans les quatre domaines suivants : le bien-être (accueil, confort de la salle, qualité nutritionnelle des menus), l'assiette responsable (produits bio, durables, de proximité), les éco-gestes, l'engagement social et territorial.

Une cérémonie s'est déroulée le même jour à la MAIF, en présence de Nicolas Hulot et des établissements deux-sévriens adoptant l'opération.

ODD
cibles





Défi 4

*Une ville sobre avec des modes de vie,
de production et de consommation
responsables*

Objectifs stratégiques

- ▶ Réduire les déchets à la source et améliorer leur taux de recyclage
- ▶ Gérer durablement la ressource en eau
- ▶ Progresser vers des modes de production et de consommation et des achats responsables

Cibles chiffrées

- 65% de déchets valorisés en 2025 et 70% en 2030
- Baisse de 50% des déchets non dangereux mis en décharge en 2025 par rapport 2010
- Baisser de 50% les biodéchets produits et collectés d'ici 2030
- 10% maximum de déchets municipaux mis en décharge d'ici 2030
- Atteindre les objectifs du SAGE Sèvre Niortaise et Marais Poitevin :
 - Concentration en nitrates : 40 mg/l en moyenne et 50 mg/l maximum pour les pics
 - Concentration en pesticides : 0,1µg/l par matière active, 0,3µg/l pour la somme des matières actives observée dans un même échantillon d'eau.

Contribution du défi 4 aux ODD



	<p>Le défi 4 répond prioritairement aux ODD 6, 11, 12</p>
	<p>Le défi 4 répond de façon secondaire aux ODD 3, 4, 8, 14</p>

Action 4.1.3.2: Arrêter collectivement d'acheter du plastique : arrêt des bouteilles d'eau, gobelets, barquettes plastiques

Dans une démarche de prévention des déchets et de consommation responsable, depuis janvier 2020, les gobelets plastiques sont supprimés des distributeurs de boissons chaudes destinés aux agents et remplacés par des gobelets carton pour les distributeurs destinés aux usagers. Les touillettes plastiques ont été également supprimées au profit de touillettes bois.

Par ailleurs, les gobelets plastiques ont été supprimés des fontaines à eau destinées aux agents et remplacés par des gobelets carton pour les fontaines à destination du public.

La démarche a été accompagnée par une campagne de communication interne incitant à l'usage de mugs.

⇒ **Economie d'environ 200 000 gobelets**



ODD
cibles



Action 4.1.5.2 : Améliorer le tri et la gestion des biodéchets de la Ville pour une valorisation sous forme de biogaz

En juin 2020, le service des espaces verts a été confronté à la gestion d'un volume important de **déchets verts** suite à la période de confinement. **Une solution de valorisation par méthanisation** a été mise en place avec le site de Benet.

L'opération est motivée par les questions de prévention des déchets et des pollutions, de préservation de l'environnement et par les économies financières qui en découlent. Elle vient en complément d'actions de valorisation et de diminution des déchets engagées depuis plusieurs années (non ramassage des tontes, valorisation des coupes de bois...)

Les produits de tonte de ces espaces verts et naturels en partenariat sont acheminés vers le site de méthanisation « Méthabiogaz » à Benet. Ces déchets verts sont en effet très favorables au process de « digestion », dans une atmosphère sans oxygène, par des micro-organismes afin de générer du biogaz riche en méthane et des engrais organiques inodores qui se substituent aux engrais chimiques.

⇒ **Economies estimées entre 30 000€ et 40 000€/an**



Action 4.1.5.3 : Favoriser le compostage



À l'initiative du Collectif Pontreau, qui regroupe l'association Vent d'Ouest, l'association de parents d'élèves des écoles Jules Ferry et Pierre De Coubertin, le centre socioculturel Grand Nord, la confédération syndicale des familles, le conseil citoyen et les habitants du Pontreau, **un projet de composteurs collectifs a vu le jour sur le quartier du Pontreau**, à l'occasion de la

semaine européenne de réduction des déchets. L'inauguration s'est déroulée le 16 novembre 2019 et son fonctionnement lui, a été présenté sur site entre les 18 et 23 novembre autour d'animations tout public sur les thèmes du recyclage et du compostage. Une conférence et un retour d'expérience sur la mise en place d'une même opération à la Rochelle a été programmé dans les locaux de la Confédération syndicale des familles, quartier du Pontreau, tour n°12. L'installation d'autres composteurs est prévue dans le quartier.

⇒ **Ouvert 24h/24**



Sous-objectif 4.3.1 : Renforcer les achats responsables

La Ville poursuit la mise en place de sa politique d'achat durable par :

- l'intégration de lots réservés aux structures de l'insertion et du handicap dans les marchés de nettoyage des espaces publics, celui d'entretien des locaux et dans celui d'entretien des espaces verts et naturels
- L'intégration d'exigences techniques relatives aux émissions de polluants dans les marchés de fourniture de peintures bâtiment, et de produits d'entretien
- La mise en œuvre de critère d'innocuité dans la consultation de fourniture de produits d'entretien en cohérence avec la lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Enfin la Ville s'est aussi distinguée en accueillant la restitution des travaux du RESECO (association de collectivités en faveur de la commande publique responsable) sur les achats de fournitures de bureau et fournitures scolaires.

ODD
cibles



Action 4.3.3.1 : Co-construction d'un guide sur une utilisation plus durable du numérique et gestion raisonnée des courriels

Un groupe de travail interservices est chargé de réfléchir à l'utilisation excessive et inappropriée des courriels dans la collectivité, identifiée comme source de stress dans un récent diagnostic des risques socio organisationnels. Il fait concevoir et éditer à usage interne un « **Guide des bonnes pratiques de la messagerie électronique** ». Le document, qui se présente sous la forme d'un petit dépliant de 7 volets et adoptant un ton résolument humoristique, aborde parmi d'autres problématiques l'empreinte carbone des échanges électroniques. Le Guide a été diffusé aux agents (y compris non équipés de matériel informatique) début 2020 de façon accompagnée, à l'occasion de réunions de service et/ou lors de « causeries » Santé sécurité au travail.



Il s'agit de l'acte 1 d'une opération qui s'inscrit dans une campagne de réflexion collective plus globale sur les bonnes pratiques de communication et d'échange de l'information au sein de la collectivité.



Défi

*Une ville citoyenne, culturelle et sûre
où chaque acteur est coresponsable
du bien-être et du bien commun*

Objectifs stratégiques

- ▶ Prévenir les risques naturels et technologiques et anticiper la gestion des crises
- ▶ Une ville sûre pour tous pour permettre le bien-être, le vivre ensemble et la citoyenneté
- ▶ Créer du lien social et de l'attractivité par la culture et les manifestations
- ▶ Renforcer l'implication citoyenne des habitants par l'action
- ▶ Impliquer l'ensemble des acteurs économiques dans une démarche de RSE
- ▶ Inciter aux coopérations et mutualisations entre acteurs

Cibles chiffrées

- Atteindre 25% de participation citoyenne avec une composition diversifiée

Contribution du défi 5 aux ODD



⇒	Le défi 5 répond prioritairement aux ODD 8, 16, 17
●	Le défi 5 répond de façon secondaire aux ODD 10, 11, 13

Action 5.1.1.2 : Poursuite de la formation d'agents municipaux référents pour la gestion de crise incluant des exercices de simulation de catastrophes



La crise sanitaire du Covid-19, les 3 crises successives de la fin d'année 2019 et du 1er trimestre 2020 ainsi que des événements futurs à venir, sont autant de scénarios qui doivent faire l'objet d'actions préparées pour ne pas réagir dans la précipitation et fragiliser la continuité du service public. Pour se faire, **une formation de gestion de crise** (théorie et pratique) a été organisée en lien avec le SDIS 79 à

destination d'une quarantaine d'agents de la Ville de Niort. Cette formation a eu pour objectif de fournir aux cadres les outils nécessaires à la mise en application d'une stratégie opérationnelle en cas d'un événement de sécurité civile (méthode raisonnement tactique – inspiration des opérations gérées par les SDIS).

Un exercice terrain (inondation) est prévu au cours de cette formation. Une formation de réalisation de centre d'hébergement des agents qui composent l'Equipe de Soutien de Sécurité Civile est prévue au 1er trimestre 2021.

⇒ **8 de sessions de formation**

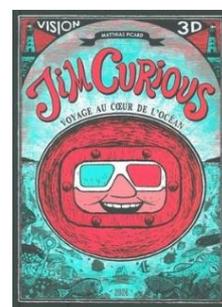
75 agents volontaires de l'équipe de soutien formés à la gestion d'un centre d'hébergement

ODD
cibles



Action 5.3.1.1 : Développement de l'art et de la culture dans l'ensemble de la ville visant un accès pour tous

Malgré le contexte COVID, le service culture a su s'adapter en interne pour structurer et maintenir **une saison estivale de qualité** en proposant des manifestations gratuites riches et variées : festival cirque d'été, exposition de BD (Jim Curious), Week-end Pérochon (lectures d'extrait de romans d'Ernest Pérochon), concert jeune public adapté aux jeunes sourds et malentendants, ciné plein air....A l'exception des expos et du concert, tout s'est déroulé à l'extérieur pour des raisons sanitaires et ce, avec un public à majorité niortais.



Une exposition « **Moi pendant le confinement** » a été proposée par la ville de Niort, en partenariat avec la Villa Pérochon et Niort Agglo pour revenir sur ce qui a manqué ou marqué, ou sur la manière dont les Niortais ont abordé cette parenthèse inattendue.

Le concours a été ouvert à tous les photographes amateurs de Niort et de l'agglomération. Un jury composé d'élus et de photographes professionnels a sélectionné les trois meilleurs clichés et un prix du public a été attribué. Les œuvres primées ont été exposées au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre au square Georges Clouzot.



Action 5.3.1.1 : Poursuite des travaux de préservation du patrimoine et actions pour faire vivre les lieux patrimoniaux



Un chantier de rénovation et de mise en valeur de l'écluse de Comporté et de la cale du Port

a débuté en mai 2020 pour permettre le remplacement des matériaux vétustes et répondre à une opération plus vaste, la restauration d'un patrimoine fluvial local. Le

chantier réalisé par l'IIBSN (Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise, en charge du domaine public fluvial) fait suite aux réaménagements des écluses de la Tiffardière et de la Roussille réalisés en 2018, qui s'inscrivent dans un projet de développement de la navigation touristique entre Niort et Marans. Le pied de la cale de mise en eau sera allongé pour faciliter les manœuvres des bateaux et une partie des locaux de l'IIBSN sera réaménagé pour accueillir la capitainerie. La fin du chantier est prévue pour l'été 2021.

ODD
cibles



Action 5.4.1.1 : Améliorer l'accessibilité du vote aux personnes en situation de handicap

Le service Elections de la Direction Accueil et Formalités citoyennes de la Ville, a mis en place **un service de transport gratuit pour les personnes à mobilité réduite** pour les élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars 2020. Cette démarche assurée maintenant depuis plusieurs années permet donc au public concerné ou ayant des difficultés à se déplacer, de se rendre grâce à un service de transport externe spécialisé dans leur bureau de vote respectif de quartier en prenant rendez-vous par téléphone.



Au préalable le 4 février, 40 électeurs en situation de handicap ont participé à un bureau de vote pédagogique mis en place à l'hôtel de ville pour se familiariser au bon déroulement du scrutin.

Les signalétiques des différents bureaux ont également été traduites en braille par l'association Valentin Haüy avant d'être concrétisées et apposées par les agents du centre technique municipal sur chaque site.



Action 5.4.4.1 : Participation des niortais dans les projets structurants et/ou politiques publiques

Dans une dynamique de **mise en valeur du patrimoine culturel du quartier de la Colline Saint-André avant sa transformation** et en partenariat avec le restaurant « le bocal gourmand », les Niortais ont été conviés le 3 octobre à découvrir l'histoire de la colline saint-André à travers la guerre franco-pussienne de 1870-1871 dont c'était le 150ème anniversaire. Ce rendez-vous réparti en 3 temps : Ecouter (conférence), voir (déambulation) et restituer (art-thérapie) avait pour objectif de revenir sur cet évènement majeur de l'histoire de France lors de visites guidées cheminant par les rues qui portent des noms de bataille (Villersexel, la Burgonce...) et par des lieux emblématiques ayant trait à cette guerre, comme la caserne Du Guesclin ou le monument aux morts de la place de Strasbourg. Le rôle du 34e régiment de mobiles des Deux-Sèvres a été explicité en particulier.



Cette invitation à redécouvrir l'histoire de ce conflit dont la restitution était « La représentation de la guerre à travers les écrits intimes des soldats » intégrait le programme « Cafés Historiques d'automne » qui présentait deux autres conférences :

- Samedi 21 novembre : Les françaises au cœur de la guerre 1939-1945 : présentation du combat de Geneviève Anthonioz-de gaulle
- Samedi 28 novembre : Le Général De-Gaulle et l'Appel du 18 juin 1940 à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Action 5.6.2.1 : Développer le financement participatif et la finance solidaire et trouver les « débouchés locaux » à la générosité y compris le mécénat

Le 21 septembre 2020, a été adoptée en Conseil municipal **la délibération relative au développement du mécénat**. Cette délibération constitue le point de départ de la démarche consistant à solliciter des acteurs économiques ou citoyens pour les faire participer, notamment financièrement, aux projets portés et promus par la Ville de Niort. Au-delà d'être un mode de financement alternatif et complémentaire des projets de Ville de Niort, le mécénat a pour objectif :

- D'augmenter la participation volontaire des acteurs privés à la vie de la ville
- De favoriser l'extension d'une culture du mécénat sur le territoire
- De faire connaître les projets portés et promus par la ville
- D'assurer la cohérence, la transparence et la visibilité des partenariats des entreprises avec la collectivité
- De fédérer les mécènes autour des projets d'intérêt général

Cette délibération est accompagnée de la Charte du Mécénat adoptée le même jour régissant les relations entre la Ville de Niort et ses mécènes ou potentiels mécènes.

ODD
cibles





Défi 6

*Une ville épanouissante pour les jeunes,
par l'éducation et la formation pour un
meilleur accès à l'emploi et de bonnes
conditions de vie*

Objectifs stratégiques

- ▶ Proposer un parcours éducatif cohérent de la maternelle au supérieur pour une insertion professionnelle réussie
- ▶ Adapter la formation professionnelle pour un meilleur accès à l'emploi

Cibles chiffrées

- Réduire par deux le nombre de décrocheurs sur le territoire en fin de collège et en fin de lycée
- Viser zéro chômeur pour les 16 à 25 ans
- Doubler les effectifs étudiants à Niort d'ici 2030

Contribution du défi 6 aux ODD



➔	Le défi 6 répond prioritairement aux ODD 4, 8, 10
○	Le défi 6 répond de façon secondaire à l'ODD 17

Action 6.1.1.1: Rendre lisible et accessible l'offre petite enfance à tous les publics / Réponse spécifique aux besoins des enfants issus de familles aux revenus modestes, notamment les familles monoparentales ou nombreuses présentant les plus forts taux de pauvreté.

Le CCAS propose aux familles 6 établissements d'accueil du jeune enfant sur la ville de Niort dont 3 sur les quartiers du Clou-Bouchet et de Tour Chabot Gavacherie.

Dans le prolongement des actions d'accompagnement à la parentalité le C.C.A.S a développé de nouvelles offres de service :

- **Un café des parents** à La halte-garderie "à petits pas" au Clou Bouchet est proposé aux familles dont les enfants fréquentent la structure. Une fois par mois, dès 8h30, les enfants confiés aux professionnels, les parents se réunissent avec la directrice et la psychologue pour aborder les sujets qui les préoccupent, les questionnent. Ces réunions permettent, outre d'apporter des réponses, de créer du lien social et de favoriser le dialogue entre parents.
- Depuis février 2020 Le **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** de l'Orangerie constitue un espace de rencontres et de jeux pour les parents et leurs enfants de moins de 4 ans. Il permet de créer du lien, de prévenir ou de rompre l'isolement de certaines familles, que cet isolement soit géographique, intergénérationnel ou culturel. Le LAEP. est un espace gratuit et convivial qui accueille les parents, de manière libre et sans inscription 2 demi-journées par semaine et 1 samedi par mois.



⇒ **1 usager sur 2 est issu de familles à revenus modestes**

Action 6.1.2.1 : Déploiement du dispositif de classes flexibles et réponse aux besoins des enseignants volontaires



Les classes flexibles font partie des pédagogies innovantes au service de la réussite des élèves pour leur permettre d'être plus attentifs aux apprentissages avec des conditions et matériel spécifiques. Faire évoluer l'espace de classe en créant des espaces innovants adaptés à l'activité à mener pour mieux s'adapter aux besoins individuels des élèves est le principe de la méthode. L'enseignant travaille alors avec des pôles d'apprentissage sur de courte durée, ce qui lui permet d'être en accompagnement direct avec des petits groupes (15 maximum) et donc de mieux identifier les enfants les plus en difficulté.

La démarche de classes flexibles intègre plusieurs grands principes :

- Accepter le mouvement des élèves dans la classe
- Pas de place attitrée à l'élève (affaires personnelles non liées à l'espace d'apprentissage)
- Assises innovantes et différentes pour permettre à l'enfant de se concentrer,
- La notion de pôles de travail (maximum 15 élèves) avec des modes de regroupement différents (ilots)
- Le principe de coopération, d'interaction et d'entraide entre les élèves
- Valoriser la prise d'initiative et l'autonomie de l'élève qui devient acteur de son apprentissage

⇒ **Des enseignants de 5 écoles différentes se sont lancés en 2020 dans cette aventure : Aragon, Brizeaux, Zay, Coubertin et Ferry.**

ODD cibles



Action 6.1.4.2 : Poursuite des actions d'éducation au développement durable et à la citoyenneté pour tous les publics



« Faisant écho aux 30 ans du Conseil municipal des enfants, **les 30 ans de la convention internationale des Droits de l'enfant** en s'associant à Festisol (une quinzaine d'associations) ont pu faire découvrir, lors d'un temps évènementiel fin 2019, les droits sous toutes leurs formes. Onze écoles ont répondu à l'appel des conseillers enfants en présentant des projets artistiques divers et variés (Slogan radio, fresques, intervention sur scène, expo photos, pantins, les droits en braille...), ceci après une sensibilisation mise en place par UNICEF sur le temps périscolaire sur plusieurs mois.

Pas loin de 200 personnes se sont réunies pour apprendre, échanger, écouter, réagir en découvrant le travail des enfants, les stands des associations et en regardant le film « Le grand

jour » de Pascal Plisson.

⇒ **6 associations / 11 accueils périscolaires / 200 participants**

La Ville soutient **les élèves de l'éco-école Louis-Aragon** qui se mobilisent pour améliorer leur cadre de vie et, plus largement, préserver notre planète. Très investis dans leur mission de développement durable, les jeunes éco-délégués de l'école Louis-Aragon portent un regard attentif sur leur environnement : papiers de bonbon au sol dans la cour, lumières allumées dans une classe vide, assiettes non terminées à la cantine...



Autant de remarques dont ils font part lors de réunions mensuelles pour rechercher collectivement des solutions et mobiliser leurs camarades de classe autour de leurs objectifs. Un précieux apprentissage à la citoyenneté ! Chaque année, deux thèmes sont sélectionnés parmi les huit proposés par le label Éco-École. Pour 2019/2020, les élèves ont choisi l'alimentation et les déchets, et la solidarité. Parmi leurs projets : traitement des déchets de cantine en attendant l'installation d'un poulailler prévue pour 2021, soupe solidaire avec les Restos du cœur, envois de livres au Rwanda, etc.

ODD cibles



Projet Educatif de Territoire La collectivité acteur éducatif majeur aux côtés de l'Éducation Nationale

Elaboré pour une période de 3 ans 2019/2023, il réaffirme la place de la collectivité comme acteur éducatif majeur et souligne la nécessité d'une **continuité éducative entre les temps scolaires, péri et extra scolaires**.

Le PEDT donne de la cohérence au parcours éducatif de chaque enfant au travers des activités qui lui sont proposées. Si la collectivité est à l'initiative, il engage les différents partenaires à se coordonner pour une meilleure articulation des interventions sur les différents temps de vie des enfants. **Des projets structurants et transversaux** sont élaborés chaque année avec les partenaires éducatifs en s'appuyant sur les ressources du territoire (Associations, bénévoles, familles,..), autour des thématiques suivantes :

CITOYENNETE	FRATERNITE	DEVELOPPEMENT DURABLE	INTEGRITE PHYSIQUE	CULTURE
Prévention des risques	Solidarité	Energie	Sport	Arts
Vivre ensemble	Mixité	Alimentation-déchets	Santé	Sciences
Animal à l'école	Handicap	Préservation de l'environnement	Bien-être	Thématique annuelle

Sur l'année scolaire 2019/2020

- Participation à la **plantation d'arbres** par les Conseillers municipaux enfants sur le secteur de Saint-Liguaire, rue des Vallées de Buffevent
- **Activités autour de la gestion des déchets** (réduction – recyclage) **et de la consommation de produit respectueux de l'environnement** (atelier DIY – JDD- réemploi du tissu)
- Péri-scolaire Jean Macé et conseil municipal des enfants : **participation au Noël Vert solidaire** du Secours Populaire. Collecte, tri et distribution ou vente des jouets aux enfants de familles les plus démunies
- Péri-scolaire Paul Bert : **Atelier « dépanne ton vélo »** : apprentissage des bases de la mécanique aux enfants des classes de CM1 et CM2 (réparer une crevaillon, vérifier les freins, remettre une chaîne déraillée, etc...) - récupération de vieux vélos et de pièces et remise en état
- Péri-scolaire Edmond Proust et Jules Ferry : action engagée de **tri et compostage** avec les enseignants et avec le personnel de restauration sur la gestion de l'eau (remplissage raisonné des pichets et réutilisation de l'eau non consommée pour les potagers)
- Sur l'ensemble des écoles : **rédaction de PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) « **risques majeurs** » **communs** entre l'école et le péri-scolaire (mais aussi « anti intrusion » et « incendie ») et **réalisation d'exercices**

Une réorganisation de l'offre de loisirs d'été pour répondre aux besoins des familles dans un contexte sanitaire particulier en 2020 :

- Adaptation de l'offre d'accueils d'été avec : **l'ouverture d'un centre de loisirs supplémentaire** afin de limiter les capacités par centre et le brassage des enfants ; des circuits de ramassage affectés à chaque centre (suppression du pool d'échange); une sortie par semaine et par enfant dans des espaces de plein air, de proximité autour du centre, ou localement dans la ville (parc, musée, Niort Plage), l'agglomération ou le département (par exemple au zoo de Chizé) ; le soutien au secteur associatif avec l'emploi d'intervenants sur les centres ; des taux d'encadrement renforcés
- **Adaptation de l'offre de séjours été** avec une offre spécifique de séjours proposée aux enfants de 8-11 ans inscrits dans un des 4 centres de loisirs, en direction des familles bénéficiaires des bourses Passeports Enfants de la CAF (élargie au quotient familial 8 jusqu'à 900 €).
- **Les « Colos apprenantes »** : mobilisation de la Ville pour répondre aux appels à projet du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Accueil, sans participation financière des familles, de 38 enfants des quartiers prioritaires de la politique de la ville des places en séjours « PLEINE NATURE » d'une semaine sur la base de loisirs du Lambon (Deux-Sèvres) du 27 au 31 Juillet et du 3 au 7 août 2020.





Défi



Une ville solidaire aux pratiques inclusives, qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté

Objectifs stratégiques

- ▶ Permettre l'inclusion de tous
- ▶ Tendre vers l'égalité femmes- hommes et mettre fin à toutes les formes de discrimination
- ▶ Permettre l'accès aux ressources et services essentiels pour tous, pour ne pas laisser de côté les plus vulnérables et les plus isolés
- ▶ Renforcer le lien social pour lutter contre l'individualisme et promouvoir les valeurs de respect et de solidarité

Cibles chiffrées

- Rendre la Ville 100% accessible en 2030 pour tous sur le périmètre des établissements et espaces recevant du public
- Faire progresser 100 % des indicateurs d'égalité femmes-hommes
- Zéro inégalité de revenus femmes-hommes

Contribution du défi 7 aux ODD



➔	Le défi 7 répond prioritairement aux ODD 1, 5, 8, 10
○ ●	Le défi 7 répond de façon secondaire aux ODD 2, 4, 7, 11, 16

Sous-objectif 7.1.1 - Changer le regard sur les différences



Une exposition photo-témoignage intitulée « **Différent comme tout le monde** » a été présentée en exclusivité aux agents municipaux, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des Personnes en Situation de Handicap.

Cette expo, retraçant les missions et les ressentis d'agents de la Ville de Niort en situation de handicap au sein de la collectivité, a été imaginée pour : changer le regard sur les

différences, sensibiliser sur les dispositifs mis en place par la Ville, partager librement pour mieux se comprendre et mieux vivre ensemble.

En outre, cet événement, impulsé par la mission Accessibilité-Inclusion, a été entièrement réalisé en interne : recueil des témoignages, prises de vues, impression et installation.

⇒ **De nombreux élus et 230 agents de la Ville de Niort se sont déplacés et ont eu la possibilité de s'exprimer à travers un « Livre d'or » mis à leur disposition, dans lequel on pouvait lire par exemple :**

« des témoignages poignants, des photos superbes, des images qui parlent plus que des mots ».

ODD
cibles



Action 7.1.2.1 : Poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'ap) sur les bâtiments et les installations recevant du public

Pour des raisons de vétusté et de mise aux normes accessibilité, **les locaux destinés au centre multi accueil rue du Mûrier et du CSC centre-ville avenue de Limoges ont été repensés** et

aménagés place du Port pour y être regroupés sur le site de l'ancienne maison de la solidarité. Cette réalisation intègre des rampes PMR sur les accès principaux des accueils Crèche et CSC, qui permettent également d'accéder à la salle communale du Port située à l'arrière de la parcelle.

Concernant les locaux, les circulations internes sont d'une largeur adaptée et un ascenseur dessert tous les niveaux de l'immeuble. Dans la cour, une place de stationnement PMR extérieure est créée. Sur les espaces publics alentours, des adaptations ont également été réalisées place du port et rue de Fontenay avec la création d'un cheminement PMR aux normes (trottoir élargi et création d'espace de stationnement éco végétal). Enfin, une certification d'accessibilité PMR a été délivrée en fin d'opération par un bureau de contrôle.

D'autres bâtiments communaux sont concernés en 2020 par des travaux d'accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP avec des exemples de mises aux normes des sanitaires, de signalétique adaptée, d'élargissement des passages, de création de rampes ou d'accès à des gradins et tribunes (Maternelle E. Zola, espace multi-accueil Angélique du Clou-Bouchet, pavillon des boulistes, centre départemental de tennis, hippodrome de Romagné,...).



Action 7.1.2.2 : Partage de l'espace public de façon intelligente et concertée

Action Cit'ergie 3.2 : Agir pour mieux partager la rue



Dans un souci d'amélioration du partage de l'espace public et de la sécurité, **certains projets de voirie ont vu récemment le jour en concertation avec les habitants**, dans divers quartiers de la Ville.

A Saint-Liguaire, c'est la rue du Grand-Port qui a été requalifiée par une réfection totale de la voie et la réalisation de cheminements calcaires piétons bordés d'une noue minérale (c'est-à-dire

sans bordures mais avec des gros cailloux, en cohérence avec les aménagements réalisés à Magné). L'inauguration s'est déroulée le 11 septembre 2020. A Sainte-Pezenne, la rue de Telouze est maintenant pourvue d'un chemin calcaire derrière la haie existante entièrement regarnie.

Au quartier Nord, un chantier de sécurisation des abords du groupe scolaire de la Mirandelle a débuté courant septembre. L'opération consiste en la création d'un parvis piétonnier paysager avec places de stationnement, plantation de végétaux et pose de mobilier urbain, le tout sur un fond de surface claire. Ces travaux sont étudiés et suivis en interne par le service « Bureau d'études et travaux neufs » de la Ville.

ODD
cibles



Action 7.1.2.3 : Guide pour des réunions avec documents accessibles

Une synthèse des règles de présentation pour un document

accessible est maintenant disponible pour les agents de la collectivité. Celle-ci précise les tailles et type de police à utiliser, l'interligne à privilégier, les couleurs et nuances à respecter pour réaliser une lecture accessible à tous.

Cet outil réalisé par la mission accessibilité/inclusion et le Master IPHD (Inclusion et participation, Handicap, Difficultés Dépendances) de Niort inspiré du guide réalisé par Santé Publique France, vient compléter le guide des recommandations pour un document accessible disponible sur l'intranet de la Ville.



Action 7.2.2.1 : Extension de la sensibilisation et de la formation des acteurs sociaux et de la police municipale aux violences faites aux femmes, en partenariat avec le CCAS

Depuis 2016, le CCAS de Niort coordonne **un dispositif d'accompagnement des victimes vulnérables** (victimes de violences intra ou extrafamiliales, victimes de sinistres) en partenariat avec le Commissariat et la Police Municipale. Le CCAS appuie ce dispositif avec 11 professionnels (travailleurs sociaux et médiateurs sociaux) qui assurent la prise en charge et l'orientation relatives au traitement social, médical et juridique des situations. Fin 2019, afin de poursuivre cette dynamique de travail, le CCAS a organisé une nouvelle session de formation aux violences faites aux femmes en direction des acteurs sociaux et de la Police Municipale.

⇒ **11 professionnels du CCAS formés**



Action 7.3.1.2: Continuité des actions du Service Communal Hygiène et Santé sur le logement

Dans le cadre de **la lutte contre l'habitat indigne** et en application de la loi ALUR, Niort Agglo instaure le régime de l'autorisation préalable de mise en location, dit « permis de louer », sur une partie du territoire de Niort. Ce régime, entré en vigueur en mai 2019, se développe. Chaque propriétaire d'un logement locatif situé dans le périmètre concerné effectue une demande d'autorisation en cas de première mise en location ou de changement de locataire.



À réception de la demande d'autorisation, Niort Agglo dispose d'un mois pour émettre un avis. Un agent du Service Communal d'Hygiène et de Santé de la Ville de Niort réalise les visites. L'instruction de la demande porte notamment sur les caractéristiques du logement suivantes : Électricité, gaz, ventilation, sécurité, habitabilité, équipements. Depuis le 15 septembre 2020, **les visites « permis de louer » réalisées par le SCHS sont systématiques**. En cas d'absence d'autorisation et de mise en location en dépit d'une décision de rejet de la demande, le propriétaire encourt une sanction, prise par le Préfet des Deux-Sèvres, de 5 000 € en cas d'absence de demande d'autorisation, à 15 000 € pour une mise en location en dépit d'une décision de rejet.

⇒ **229 logements locatifs concernés sur le périmètre**
73 demandes instruites sur une année.

ODD
cibles



Action 7.3.2.1: Développement d'une nouvelle offre alimentaire des épiceries sociales, moins stigmatisée



En 2016, le CCAS a accompagné la réflexion sur la faisabilité d'un **projet d'épicerie sociale mutualisée**. Cette réflexion a abouti en 2018 à la création de Soli'Niort portée par les associations l'Escale et le secours catholique. Aujourd'hui, le projet a évolué vers une épicerie solidaire de quartier « le cabas Solidaire » située au n°52 rue Sainte-Catherine dans le quartier de Champclairiot. Le principe est simple : les consommateurs viendront faire leurs courses, et les bénéficiaires permettront de proposer des tarifs plus avantageux aux personnes ayant des bas revenus.

⇒ **le Cabas a ouvert le 22 septembre**



Action 7.3.2.2: Actions d'éducation pour faire évoluer les habitudes alimentaires

Dans le cadre des enjeux de santé publique et afin de promouvoir l'accès à tous à une alimentation saine et équilibrée, la Ville de Niort propose depuis plusieurs années **la semaine des petits déjeuners pour les enfants des écoles élémentaires des quartiers prioritaires**. En 2019, la Ville a proposé d'étendre la fourniture des petits déjeuners aux écoles maternelles des 5 écoles publiques du contrat Ville. Parce que cette action s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Ministère de l'Éducation nationale a souhaité s'associer à cette démarche qui se traduit notamment par la participation de l'État à l'acquisition des denrées alimentaires.



⇒ **1370 petits déjeuners servis du 17 au 21 février 2020**

Action 7.4.1.2: Création de lien social avec les associations et les maisons de retraite (chant, sport, animaux...)

Le service de maintien à domicile du CCAS participe à la mise en place d'**ateliers collectifs conviviaux en direction des personnes âgées** sur le thème de la prévention de la perte d'autonomie. 3 thématiques sont retenues :

- Atelier cuisine : préparation de gâteaux partagés collectivement / Ateliers loisirs : jeux de société, lotos / Activité physique

Ces actions s'appuient sur la dynamique partenariale territorial Pays niortais et Haut Val de Sèvres qui regroupent des services d'aides à domicile, des EPHAD, les CSC des zones prioritaires.

⇒ **101 participants entre novembre 2019 et mars 2020**

ODD
cibles



Action 7.4.1.5: Rendre lisible et accessible l'offre petite enfance à tous les publics / Réponse spécifique aux besoins des enfants issus de familles aux revenus modestes, notamment les familles monoparentales ou nombreuses présentant les plus forts taux de pauvreté.



Depuis le mois de septembre 2019, le CCAS de Niort propose un nouveau service aux usagers de plus de 60 ans :

L'accompagnement aux usages du numérique, de l'accès aux droits à la rupture de l'isolement.

En effet, les outils numériques sont entrés dans notre quotidien et deviennent de plus en plus incontournables dans l'accès aux droits.

La transition des services publics vers le « tout numérique » constitue un facteur supplémentaire d'exclusion, non seulement pour les publics pauvres ou précaires, mais aussi pour les franges de la population qui n'ont pas une pratique courante d'internet. Ainsi, le facteur d'âge influence encore fortement l'autonomie numérique.

Face à ce risque d'exclusion numérique et en complémentarité des actions menées par les Centres Sociaux ou les associations niortaises, le CCAS propose un accompagnement « rassurant », au domicile des personnes, à leur rythme et sur les sujets qui les préoccupent. C'est aussi l'occasion de leur montrer des usages numériques qu'elles ne connaissent pas : communiquer avec ses enfants ou petits-enfants, commander ses courses, exercer sa mémoire en jouant... Si la personne ne possède pas d'équipement personnel, la médiatrice numérique vient au domicile avec une tablette connectée.

⇒ **31 accompagnements à domicile pour 15 personnes depuis le démarrage en novembre 2019**





Défi 8

Une ville saine et sportive, qui préserve et améliore la santé de tous

Objectifs stratégiques

- ▶ Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- ▶ Prévenir les pollutions pour un environnement sain
- ▶ Favoriser la pratique sportive à tous les âges

Cibles chiffrées

- Au moins 80% des agents des collectivités formés aux gestes qui sauvent
- Abaisser d'une classe les infrastructures exposées au bruit

Contribution du défi 8 aux ODD



	<p>Le défi 8 répond prioritairement aux ODD 3, 10, 12</p>
	<p>Le défi 8 répond de façon secondaire aux ODD 1, 6, 11</p>

Action 8.2.3.2 : Poursuite de l'amélioration de la qualité de l'air dans les groupes scolaires



L'amélioration de la qualité de l'air dans les groupes scolaires

niortais est un sujet prioritaire pour les élus et les services municipaux et en particulier la Direction Patrimoine et Moyens de la Ville de Niort. Outre les recherches systématisées d'amiante, suivis de travaux de désamiantage, la présence de radon nécessite également une grande vigilance et des travaux de

ventilation importants pour abaisser au maximum les concentrations en radon dans l'air.

Incolore, inodore, insipide, le radon est un gaz naturel radioactif, provenant de la désintégration de l'uranium présent dans la couche terrestre. Il est issu des sols de nature granitique ou volcanique et pénètre dans les bâtiments par diffusion et convection. Le principal risque sanitaire engendré par des concentrations élevées mesurées au moyen de dispositifs de mesure intégrée dans les bâtiments est le risque de cancer pulmonaire. Trente-et-un départements français, dont font partie les Deux-Sèvres, ont été classés prioritaires par l'arrêté ministériel du 22 juillet 2004, au vu de leur contexte géologique. Celui-ci impose la réalisation de mesures de radon dans plusieurs types d'établissements, dont les groupes scolaires.

Ainsi, des centrales de traitement d'air ont été installées, ou le seront prochainement. En effet, plusieurs groupes scolaires bénéficieront de travaux de traitement de l'air en 2020 et en 2021 :

Au programme 2020

- Vacances été : Groupe scolaire les Brizeaux Elémentaire et Maternelle (pour le radon)
- Toussaint : GS Jean Jaurès Maternelle (pour le traitement de l'air)

Au programme 2021

- Groupe scolaire Louis Aragon Maternelle (rénovation des sols contenant de l'amiante avec des dalles plombantes)
- Groupe scolaire Ernest Pérochon Maternelle (pour le traitement de l'air)

ODD
cibles



Action 8.2.4 : Lutte contre les perturbateurs endocriniens

Les perturbateurs endocriniens sont partout : pesticides, cosmétiques, textile...Ce sont des substances chimiques (bisphénol A, phtalates, parabènes, per-fluorés, pesticides) qui perturbent le système hormonal et affectent la santé humaine et l'environnement. Ils sont donc à l'origine de nombreuses maladies chroniques telles qu'obésité, diabète, cancers, troubles de la reproduction, asthme, maladies neurocomportementales (autisme, hyperactivité, baisse du QI, anomalies thyroïdiennes...)

Lors d'une assemblée générale de l'ONU en 2011, les perturbateurs endocriniens ont été qualifiés de « principal défi pour le développement durable ». Lors de sa séance du 25 novembre 2019, le conseil municipal a approuvé **la charte « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens »** lancée par le Réseau Environnement Santé (RES) regroupant des ONG, des associations professionnelles de santé, des scientifiques et des malades et qui s'inscrit dans le 3^{ème} plan Santé environnement. La collectivité a donc rejoint les 200 villes, les 3 régions dont la Nouvelle Aquitaine et 3 départements dans la stratégie nationale qui n'est pas un label mais un engagement qui se définit en 5 points :

- Restreindre, puis à terme, éliminer l'usage des produits phytosanitaires et biocides
- Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation et interdire l'usage de matériels de cuisine comportant des perturbateurs endocriniens
- Favoriser l'information de la population, des personnels des collectivités, des professionnels de la petite enfance, des acteurs économiques aux enjeux des perturbateurs endocriniens
- Mettre en place des critères d'éco-conditionnalité éliminant progressivement les perturbateurs endocriniens dans les contrats et les achats publics
- Informer tous les ans les citoyens sur l'avancement des engagements pris

Un état des lieux des pratiques des services a été réalisé en 2019. Des actions sont engagées, d'autres sont à poursuivre et à mettre en place à compter de 2020

Un plan d'actions sera proposé en lien avec les partenaires du Réseau Environnement Santé (RES). Par ailleurs, depuis plusieurs années la Ville de Niort agit sur les domaines : achat de produits/prestation de nettoyage, achats et utilisation de matériaux et produits plastiques, produits bio dans les cantines, espaces verts zéro phyto... Des critères d'éco-conditionnalité sont également intégrés dans les marchés publics de la Ville de Niort.

ODD
cibles



Action 8.2.5.2 : Estimer l'impact sur la santé des habitants des projets d'aménagement – déploiement des Evaluations d'Impact en Santé et essaimage de la démarche dans les bureaux d'études



Une Evaluation d'Impact en Santé (EIS) portant sur la requalification des espaces publics des pieds d'immeuble du Pontreau a été réalisée

par le cabinet Novascopia et achevée début 2020. Cette démarche, menée à titre expérimentale, a associé largement les services municipaux puisqu'elle a vocation à être essaimé dans les

pratiques professionnelles des techniciens de la Ville de Niort et de Niort Agglo. A l'issue de cette étude 23 recommandations ont été retenues pour favoriser la santé et le bien-être des locataires du parc social. Ces recommandations sont intégrées dans le cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre et feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation partenariale. Par ailleurs, il a été décidé aujourd'hui, d'installer des structures incitant à la pratique sportive en lien avec le parcours santé du stade Espinassou.

⇒ **23 recommandations mises en œuvre**



Actions qui complètent la feuille de route Niort Durable_2030

Le jardin des Plantes s'est embelli

La requalification du jardin des plantes est une opération d'envergure qui s'inscrit dans le projet de parc naturel urbain. Après la remise en eau de la cascade alimentée par la Sèvre, c'est l'allée Basse qui a été réhabilitée. Un revêtement en calcaire clair a remplacé le bitume et davantage de place a été donnée à la berge et à la verdure. L'allée est dorénavant réservée aux piétons et aux cyclistes. Elle a été définitivement fermée à la circulation automobile, excepté les véhicules de service. En attendant la reconstitution à l'identique du portail historique, une barrière provisoire a été installée à l'entrée côté quai de la Regratterie. De nouveaux mâts d'éclairage public équipés de leurs lanternes ont été mis en place. Des bancs ont complété l'aménagement.



La rampe d'accès à la passerelle piétonne qui enjambe la Sèvre a été refaite pour être plus accessible et confortable. L'allée haute du jardin des plantes a été remise en état à l'issue du chantier de rénovation du conservatoire Auguste Tolbecque. Le portail en fer forgé de 1853, qui avait été déposé pour être restauré, a été réinstallé.

World Clean-up day « Niortais »



Le samedi 19 septembre 2020, les agents du service Propreté Urbaine et du service Proximité et Relations aux Citoyens, en partenariat avec la direction des déchets de Niort Agglo et la MACIF, ont organisé une opération de nettoyage des espaces publics et naturels de la ville.

En 2019, rappelons que notre ville a reçu le prix de la ville française la plus engagée de France dans l'action du World Clean Up Day, opération déclinée à l'échelle mondiale

et dont l'objectif est de mobiliser les citoyens sur le nettoyage collectif des zones où ils vivent, pour les sensibiliser à la gestion des déchets et à la problématique des déchets sauvages.

Ainsi, près de 300 volontaires ont convergé vers la place de la Brèche et plusieurs quartiers de la ville, pour la troisième édition de la World Clean Up Day niortaise, équipés de masques, gilets jaunes, gants et pinces, pour un ratissage minutieux des trottoirs, caniveaux et espaces piétonniers.

Des déchets de toute nature ont été ramassés dans tous les quartiers de la ville, et cette année encore, les mégots de cigarette arrivent en tête de l'incivisme. Ont été récoltés sur la journée : 45.000 mégots, 25 masques au sol, 4420 litres de déchets recyclables et 5950 litres de déchets banals. Au total, plus de 10 m3 de d'ordures ramassées, le double de la rando-collecte de 2019.

Défis et
ODD

Défi 1



Défi 2



Déploiement du programme Action Cœur de Ville

Engagée dans une démarche de renouveau du centre-ville et plus largement de développement de la ville dans son ensemble comme cœur d'agglomération, Niort a été sélectionnée pour participer parmi 222 villes moyennes au dispositif partenarial national «Action Cœur de Ville». La Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais ont signé un engagement jusqu'en 2024 avec l'Etat, les partenaires financiers et les acteurs locaux pour renforcer l'attractivité et le rayonnement de la ville centre de l'agglomération. Le programme stratégique Action Cœur de Ville qui répond à 12 des 17 Objectifs de Développement Durable s'appuie sur 5 orientations transversales :

- 1) Intensifier le rapport entre l'emploi, l'activité et l'habitat ;
- 2) Concilier qualité urbaine et environnement paysagé naturel et patrimonial ;
- 3) Accéder, connecter, innover ;
- 4) Promouvoir, rayonner, visiter ;
- 5) Déployer les moyens, les outils de mise en œuvre.

Des réflexions émergentes pourraient rejoindre prochainement les 22 actions mûres enclenchées.

⇒ **22 actions mûres**

De la Gare au site « Port-Boinot »

Le programme Action Cœur de Ville fonde sa stratégie urbaine sur l'articulation de trois projets ambitieux :

- 1) L'entrée de ville de la Gare au site « Port-Boinot »
- 2) Le Parc Naturel Urbain de la Sèvre Niortaise
- 3) Le Chemin du troisième Millénaire

Le premier d'entre eux est amorcé. Le renouvellement du secteur de la gare, du pôle santé, l'opération urbaine architecturale et paysagère de « Port-Boinot » et la mise en scène des lectures de l'hyper centre témoignent de la volonté de poser un regard exigeant sur cette séquence d'entrée de ville. Notre ville change, le développement de la nature en ville en est un des signes les plus spectaculaires.



De l'apiculture en Ville



La Ville de Niort collabore avec l'association l'Abeille des Deux-Sèvres et des apiculteurs locaux pour favoriser l'installation de ruches en milieu urbain. Après avoir identifié des terrains dont elle était propriétaire, qui respectaient la réglementation en vigueur, la Ville les propose à des apiculteurs volontaires.

Des conventions sont signées entre la Ville et chaque apiculteur afin de fixer les modalités d'installation des ruches. Les sites ciblés ont été choisis dans le respect de la fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue communale, afin de ne pas nuire aux nombreux pollinisateurs sauvages déjà présents sur certains milieux.

⇒ **4 apiculteurs / 20 ruches**

3 quartiers concernés : Saint-Florent / Sainte-Pezenne / Quartier Nord

Défis et
ODD

Défi 2



Défi 2



Défi 3



Développer la lecture à travers la culture

Afin de promouvoir la lecture à travers le programme "Regards Noirs", plusieurs temps forts ont été organisés par la Ville. En effet, en lien avec le Conseil de Quartier du Clou Bouchet et le service culture, une vingtaine d'ateliers ont pu voir le jour avec le Compagnonnage « Ouvrez la voix », animé par Marin Ledun (Auteur) en résidence à Niort, de septembre 2019 à février 2020. Ces temps de rencontre de 2 à 3 h ont permis à des femmes du quartier du Clou Bouchet d'échanger sur la lecture, et de lire à haute voix.



Ces moments ont été très riches en émotion. Depuis, elles se voient maintenant une fois par mois pour lire à haute voix dans le quartier, et ont créé le collectif « les cafetières du Clou Bouchet ».

C'est avec l'aide du Ministère de la culture, du centre national du livre et de l'agence livre cinéma et audiovisuel Nouvelle-Aquitaine que le projet a pu se développer.

Par ailleurs, d'autres événements étaient programmés à l'hôtel de ville:

- Dimanche 16 février : moment de lecture à haute voix « Nouvelles inédites » avec les 'Ecrivains du Lambon' et « Les Cafetières du Clou Bouchet » et une conférence spectacle de Titus pour alerter (avec humour) sur ce "fléau" qu'est la lecture
- Environ 20 rencontres d'auteurs avec les scolaires

Plan Communal de Sauvegarde



La commune de Niort est soumise à 2 plans de prévention des risques (inondation et Seveso) et à 2 plans particuliers d'intervention (barrage et Seveso). Pour tenir compte de ces plans réglementaires, la Ville a révisé son plan communal de sauvegarde (PCS), qui a été approuvé par un arrêté municipal le 20 février 2020.

Le PCS est le plan opérationnel de gestion de crise qui définit des scénarios et prévoit des mesures de sauvegarde protection pour la population, notamment l'alerte, l'information, l'évacuation, la sécurisation, l'hébergement d'urgence. Le PCS a été rapidement mis à l'épreuve avec la vigilance orange crue de la Sèvre Niortaise le 6 mars 2020. En effet, une cellule de crise a été déclenchée pour piloter des actions telles que la mise en place d'un numéro vert, l'information l'interdiction d'accès à certaines chaussées et parkings et l'évacuation préventive de logements.

⇒ **tous les 5 ans le PCS doit faire l'objet d'une révision**

Depuis la mise en place des vigilances crues, c'est la première fois que la Sèvre niortaise était placée en vigilance orange.

Défis et
ODD

Défi 5



Défi 5



Une sirène à l'Hôtel de ville

Par le biais d'une convention avec la Préfecture, signée le 13 mars 2020, la Ville a fait l'acquisition d'une sirène appartenant au réseau d'alerte de l'Etat. Elle était hors service depuis 2015 mais son mécanisme fonctionne parfaitement.

Placée dans le beffroi de l'hôtel de ville, sa portée sonore de 4km environ permettra d'alerter la très grande majorité des Niortais en cas d'un risque majeur. Potentiellement, elle sera déclenchée pour une vigilance rouge inondation ou tempête.

⇒ **Tous les 1^{ers} mercredi du mois la sirène sonnera pour les essais règlementaires**



Défis et
ODD
Défi 5



Le jardin pédagogique de Jules Ferry



La ville entreprend des projets et travaux de végétalisation dans plusieurs cours d'écoles pour offrir un environnement de qualité et améliorer le climat scolaire. Cette année, il y a eu la végétalisation de la cour maternelle de Ferdinand Buisson et la continuité du jardin pédagogique de Jules Ferry élémentaire qui s'est traduite par la création d'allées, de bacs de plantation, d'assises (à partir d'anciennes jardinières du site) et d'un espace de plantation pour accueillir des fruitiers

Ces aménagements ont été précédés de travaux préparatoires réalisés par entreprise pour la démolition d'un appentis avec amiante et la création de bacs et d'allées, puis par les régies du centre technique municipal (maçonnerie, menuiserie) et des espaces verts qui ont effectué un travail remarquable entre 2019 et 2020, pour :

- La mise en place d'un poulailler
- Le Ravalement des murs du jardin
- La reprise de gouttières avec installation d'un récupérateur d'eau
- La création d'assises
- La plantation de fruitiers (programmée avec les enfants sur 2 mercredis matin en novembre)

L'inauguration du jardin s'est déroulée en novembre 2020.

Médiation en milieu postal

Depuis juin 2019, la direction de la poste Poitou-Charentes et le CCAS de Niort ont signé une convention de partenariat pour proposer un accompagnement régulier des clientèles vulnérables à la poste de Niort Orangerie. Une médiatrice sociale est présente chaque vendredi de 9 h à 17 h à la poste afin d'accompagner les clients dans leurs démarches administratives, pour remplir des documents, obtenir des informations sur les services proposés par la poste, accéder aux automates et service en ligne. Elle propose un temps spécifique qui lui permet d'orienter si nécessaire ces personnes vers d'autres partenaires (écrivain public, accompagnement budgétaire...).



Défi 6



Défi 7



⇒ **927 Personnes accueillies et accompagnées en 2020**

Un Relais France Services à Niort



La mairie de quartier du Clou-Bouchet fait partie des 460 premières structures labellisées France Services, un dispositif national créé pour faciliter l'accès des citoyens aux services administratifs, notamment en zones rurales et dans les quartiers prioritaires. Neuf opérateurs sont partenaires : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Finances publiques, Ministère de la Justice, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance retraite, Caisse nationale d'allocations familiales, Pôle emploi, Mutualité sociale agricole et groupe La Poste. Le

personnel a été formé pour répondre aux questions, identifier les points de blocage, aider à la résolution de problèmes. L'objectif est de délivrer une réponse à l'usager dans les 48 heures qui suivent sa visite. Ces nouvelles missions viennent s'ajouter aux services existants et ont nécessité un aménagement des locaux avec la création d'une pièce de confidentialité et l'agrandissement de l'espace numérique.

Défis et
ODD

Défi 7



L'élite française du foot fauteuil en stage à Niort

Organisé par la section foot fauteuil des Chamois niortais, le complexe sportif de la Venise verte a accueilli la délégation de l'équipe de France de foot fauteuil composée de 26 personnes, dont 10 sportifs, pour un stage d'une semaine qui a permis à l'encadrement sportif et technique de sélectionner les joueurs qui représenteront la France cette saison.



Les entraînements ont été ouverts au public le mercredi 4 mars après-midi pour apprécier la technicité de ce sport, soutenir les joueurs et échanger avec eux. Le groupe a également assisté au match de Ligue 2 qui opposait les Chamois Niortais à l'AS Nancy. L'accueil de ce stage fût lié au label Terre de Jeux 2024 obtenu par Niort et son agglomération. Pour rappel, l'équipe de France de foot fauteuil a été sacrée championne du monde en 2017, vice-championne en 2007, 3ème en 2001 et championne d'Europe en 2014.

Défi 7



Label "Terre de jeux " et Paris 2024



Le comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) a accordé le label "Terre de jeux 2024" à la ville de Niort. Ce label concrétise la volonté de la collectivité à s'impliquer dans la dynamique des Jeux Olympiques. Il permet donc à la Ville de Niort et son agglomération d'être le relais et d'utiliser les outils de communication de Paris 2024 pour valoriser et accélérer ses projets sportifs, porter les valeurs de l'olympisme sur le

territoire en associant la population à l'évènement. Rappelons que la candidature de la France avait été sélectionnée en partie grâce à une ambition inédite en matière de développement durable.

Peu de temps avant l'obtention de ce titre, Niort avait accueilli une délégation d'athlètes chinois et leurs accompagnateurs pendant une dizaine de jours, qui a pu s'entraîner dans les équipements sportifs municipaux en compagnie parfois d'athlètes locaux. L'organisation du séjour a été prise en charge par l'office du tourisme Niort Marais Poitevin-Vallée de la Sèvre Niortaise.

Défis et
ODD

Défi 8



► FOCUS sur la gestion de la crise sanitaire COVID à Niort en 2020

Les collectivités territoriales ont été en première ligne pour agir face à la crise sanitaire liée au Covid-19 qui s'est imposée brutalement en mars. Diffusion de l'information, stricte application des recommandations, préparation et mise en ordre de marche des services publics pour lutter contre l'épidémie, protéger la population, favoriser la solidarité entre les acteurs, les communes sont en première ligne pour limiter la propagation du coronavirus.

Que ce soit très négativement sur la santé, l'emploi, le creusement des inégalités, l'alimentation mais aussi positivement sur la pollution de l'air, des cours d'eau, la création de chaînes de solidarité, de production durable, etc... la crise a des impacts correspondant à chacun des ODD. Elle a également mis en évidence la nécessité absolue de travailler conformément à l'un des piliers de ces ODD : le partenariat entre l'ensemble des acteurs économiques, publics et citoyens.

Ce focus sur la gestion de la crise à Niort a pour objectif de mettre en avant quelques actions menées pour illustrer la coopération entre les acteurs, le soutien à l'économie locale, la solidarité et l'innovation qui ont été nécessaires pour soutenir le territoire et ses habitants.

Coopération entre acteurs

La Ville de Niort a mis à disposition de ses partenaires ses moyens logistiques :



Installation de tentes à l'entrée de la Clinique Inkermann pour accueillir des patients potentiellement infectés et faciliter l'accueil du public

- 300 blouses jetables et « kit visiteurs » ont été offerts au Centre hospitalier de Niort
- Livraison de plateaux, d'étuve et d'armoires de transport chaud et froid à 3 EHPAD afin d'assurer aux résidents des repas équilibrés dans de bonnes conditions
- Prêt de chariots inox à l'institut médico-éducatif (IME), et de 14 thermomètres lasers (récupérés dans les écoles) pour les pompiers

- Des masques lavables réutilisables pour les Niortais

Dans le cadre des mesures de protection et du déconfinement, et en partenariat avec Niort Agglo, la Ville a mis à disposition et distribué auprès des habitants des kits de masques à confectionner et des masques lavables réutilisables. Un patron de masque à taille réelle, aux normes AFNOR, avec toutes les consignes de fabrication a été publié dans le magazine Vivre à Niort spécial COVID de mai.

Au total, ce sont donc **25.000 masques qui ont été distribués aux habitants qui le souhaitent** à domicile ou dans les points relais par des agents, des élus, des bénévoles d'associations et des jeunes en service civique.

La distribution des masques en chiffres :

- 1 027 : pour les résidences seniors, FJT, CADA, associations ...
- 1100 : pour les personnes inscrites au registre canicule
- 545 : pour les personnes inscrites au CCAS
- 250 : pour les personnes supplémentaire
- 22 078 personnes ayant récupéré leur masque dans un équipement municipal





Le marché des Halles est resté ouvert du mardi au dimanche pour permettre aux Niortais d'effectuer leurs courses alimentaires. Ce maintien d'activité a été autorisé par arrêté préfectoral sur avis favorable du Maire grâce à la mise en place de mesures appropriées aux règles de distanciation et aux gestes de protection. Cette autorisation a permis aux producteurs et commerçants locaux de poursuivre leur activité et de garantir aux Niortais un approvisionnement en circuit court, pérenne et de qualité. Pour cela, les services municipaux ont veillé au

bon déroulement de l'activité par la mise en place de cheminements piétons conformes (barrières) et au respect du protocole sanitaire. La Police municipale a participé à cette action ainsi qu'au respect de la protection de tous, notamment par ses missions de proximité dans l'ensemble des quartiers.

La Ville de Niort, Niort Agglo et la SEM des Halles ont créé **un annuaire des commerçants et producteurs des Halles** avec un moteur de recherche multi critères afin d'effectuer des recherches par type de produit et de service. Une application accessible sur les sites de la ville et de Niort Agglo présente en détail l'offre et les coordonnées des commerçants proposant un système de livraison en cette période de confinement qui a amené à revoir nos modes d'approvisionnement et de déplacements.



L'activité des autres partenaires locaux a été soutenue par la Ville dans la mise en place de différentes plateformes web pour **promouvoir des offres de service nouveaux format** : proposition de plats à emporter pour les restaurateurs, commande de drive pour certaines enseignes, de l'essayage de vêtements à domicile pour d'autres, des livraisons à domicile...

La plateforme « **ma ville, mon shopping** » a progressivement déployé un bouquet de services de proximité notamment d'acheter local 24h sur 24 pour les consommateurs selon trois modes : la réservation en ligne, le « Click and collect » (Réserver des articles en stock dans les magasins) et la livraison de proximité.

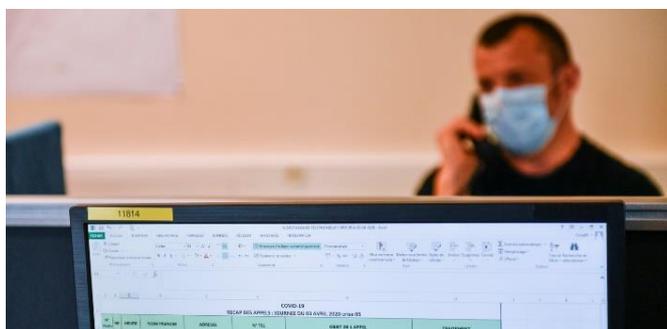


La traditionnelle chasse aux œufs organisée habituellement place de la Brèche n'ayant pas eu lieu, **des ballotins ont été commandés aux artisans chocolatiers** du centre-ville pour être offerts **aux enfants des personnels de santé** indispensables à la gestion de crise sanitaire accueillis à l'école Jean-Zay et portés à domicile **aux personnes âgées suivies par le CCAS**.

La Ville a ouvert sa **cellule de crise** le 13 mars en activant son numéro vert gratuit du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 pour répondre aux questions des Niortais relatives au fonctionnement et à l'organisation des services municipaux et du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pendant la crise sanitaire.

Des agents volontaires de la Ville et du CCAS se sont relayés, en respectant les consignes sanitaires, pour répondre aux différentes interrogations ou pour orienter leurs interlocuteurs vers d'autres services.

Des liens ont ainsi pu être tissés avec des associations niortaises, des institutions ou bien avec le Centre hospitalier. Les réponses aux principales questions posées par téléphone ont été régulièrement publiées sur www.vivre-a-niort.com dans la rubrique Foire aux questions, en page d'accueil.



15 agents ont été mobilisés pour **contacter les 1200 personnes inscrites dans le fichier canicule**. Il s'agit des personnes résidant à leur domicile âgées ou en situation de fragilité. L'opération consistait au maintien du lien social, à identifier d'éventuels besoins ou difficultés afin de les mettre en relation si besoin avec les services appropriés (le CCAS dans la plupart des cas). Les personnes anxieuses ou

déprimées présentant des problèmes de santé ont fait l'objet d'appels plus rapprochés et dans certains cas ont été signalées à la cellule de soutien psychologique mise en place par le Centre Hospitalier pour prendre le relais.

BILAN CHIFFRE DE LA CELLULE DE CRISE

Cellule Appels et Informations à la Population 13 mars au 20 mai	Cellule Information Personnes Agées 24 mars au 20 mai
<ul style="list-style-type: none"> • 42 agents volontaires • 7 200 appels • 44 jours d'activité • Une moyenne de 156 appels /jour • Sujets récurrents : Ordures Ménagères, CCAS, formalités citoyennes, titres identité, masques ... 	<ul style="list-style-type: none"> • 33 jours d'activité (écoute) • 15 agents mobilisés tous les jours • 1200 usagers suivis (200 à compter du 11 mai) • Une moyenne de 6.526 appels • 190 appels / jour • 374 demandes traitées (soutien psychologique, courses, aide administrative, aide-ménagère, attestation, inscription canicule, livraison masque) • 250 nouvelles inscriptions au fichier canicule • 31 visites à domicile

Le portage de repas à domicile assuré par le CCAS a été maintenu en toute sécurité du lundi au vendredi pour 172 personnes âgées et /ou en situation de handicap. Pendant cette période d'isolement, le passage plus fréquent des agents a permis de rassurer les usagers et de réaliser des signalements avec suivi particulier quand leur état de santé paraissait inquiétant. Les personnes les plus isolées (sans critères) ont pu elles aussi bénéficier de livraisons de courses à domicile par le biais d'un dispositif de volontaires d'agents de la Ville, du CCAS et d'élus mis en place par le CCAS.



Des personnes isolées en situation de vulnérabilité (personnes âgées, handicapées, malades ou en situation de monoparentalité avec enfants en bas âge ...) s'inquiétaient pour leur approvisionnement en denrées alimentaires et appelaient le numéro vert de la Ville.

Afin d'assurer rapidement toutes les demandes de courses, le CCAS a lancé un appel à volontariat auprès des agents du CCAS, de la ville et des élu(e)s et **un dispositif d'aide aux courses** a alors été mis en place, en deux temps :

- Une évaluation précise de la situation des personnes, en gardant si nécessaire un lien téléphonique
- Le recours à un volontaire dédié à une personne isolée, qui prend en charge les courses tout en respectant les gestes barrières

⇒ **58 volontaires / 56 bénéficiaires / 77 livraisons**



Durant la période de confinement, **la crèche**

Angélique est restée ouverte pour accueillir les enfants de moins de trois ans non scolarisés des personnels soignants, policiers, gendarmes, pompiers professionnels et personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance (ASE) . Chaque semaine, le lien social a été maintenu avec l'ensemble des 450 familles inscrites dans les cinq crèches et halte-garderie ainsi qu'avec les équipes par une permanence téléphonique ou par mail. La psychologue du service petite enfance a assuré une

permanence téléphonique d'écoute des parents et professionnels qui souhaitaient échanger sur leurs inquiétudes, leurs interrogations, leurs difficultés à traverser la crise, ou avaient besoin d'un soutien. Cette initiative a permis d'identifier les besoins de garde d'enfants ou les éventuelles difficultés rencontrées par les familles pour les accompagner.

De la même façon, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise en âge de fréquenter l'école maternelle ou élémentaire ont été accueillis sur le groupe scolaire Jean Zay. En effet cette école, intégralement refaite récemment, est parfaitement adaptée pour l'accueil en petits groupes. On a ainsi pu accueillir jusqu'à 60 enfants dans le respect le plus strict de gestes barrières. **Les agents d'entretien, ATSEM et animateurs se sont relayés sur toute la durée de la crise**, y compris durant les weekends. L'expérience acquise durant cette période a permis de décliner ces bonnes pratiques sur l'ensemble des écoles au moment de la reprise.

Le service de restauration scolaire de la Ville de Niort a fait **don de plus de 2 tonnes de Denrées** (légumes, fruits, fromages, beurre, desserts lactés, brioches..) à la Banque alimentaire des Deux-Sèvres, chargée de les redistribuer ensuite aux associations caritatives dans tout le département : Cette collaboration est devenue pérenne avec la loi EGALIM qui oblige les collectivités produisant plus de 3000 repas/jours à passer une convention avec une association agréée. Dans le cadre de la mise en place d'un accueil supplémentaire rue Barra, l'Association Départementale de protection Civile a bénéficié de denrées pour assurer un petit déjeuner aux personnes sans domicile fixe.



20 places d'hébergement d'urgence ont été ouvertes pour les sans-abri en lien avec la Croix-Rouge et la protection civile afin de lutter contre la propagation du Covid-19 et de protéger les plus vulnérables. La mise en relation était assurée par le biais du numéro d'urgence du SAMU social, le 115. Toutes les places d'hébergement réparties à Pré Leroy et Barra ont été pourvues.

Expérimentation

L'ATMO Nouvelle Aquitaine, association de surveillance de la qualité de l'air pour notre région, a publié le bilan du premier mois de confinement sur son site. Sans surprise, **la pollution liée à la circulation automobile**, par le dioxyde d'azote, **a très largement diminuée**. Entre le 16 mars et le 12 avril, par comparaison aux moyennes de saison, les concentrations moyennes de dioxyde d'azote dans l'air ont évolué de -37 % à -60% près des axes de circulation niortais. L'ATMO a observé cependant que les autres polluants de l'air (ozone, pollens, particules...) sont peu influencés par la réduction de l'activité humaine.



Pour répondre à des enjeux de distanciation des usagers qui n'étaient pas enclin à prendre les transports en communs pendant le confinement et au regard de la fréquentation du nombre de cyclistes, **une expérimentation de bande cyclable a été mise en place rue du 24-février**. Celle-ci permet aux cyclistes depuis fin mai de remonter la rue dans le sens place Saint-Jean / place du Roulage en empruntant une nouvelle bande cyclable délimitée de la voie automobile par des potelets souples. Cette rue située sur l'axe Gare/Port-Boinot qui enregistre habituellement un trafic de 13 000 véhicules par jour donne l'occasion d'accroître l'usage du vélo.

- Période d'août :
 - En semaine la moyenne journalière pour la piste provisoire est de l'ordre de 150 passages/jour.
 - Le week-end la moyenne journalière un seul sens est de l'ordre de 100 passages/jour
- Période de septembre :
 - En semaine la moyenne journalière est passée à 250 passages/jour.
 - Le week-end la moyenne journalière un seul sens est de l'ordre de 110 passages/jour

⇒ **Au vu de ces bons résultats, l'essai est prolongé**

Conclusions pour 2020 – Orientations et Tendances pour 2021

Conclusions sur l'exercice 2020

Comme chaque année, le bilan des actions est très important et ne peut être que très partiellement retracé dans un rapport annuel qui compte déjà bon nombre de pages...

La Ville de Niort figure désormais publiquement parmi les villes françaises les plus engagées :

- Dans la lutte contre le changement climatique (démarche et label Cit'ergie et soutien du Plan Climat Air Energie de Niort Agglo) ;
- En faveur de la préservation de la biodiversité (plan d'actions biodiversité) ;
- En faveur de la protection des populations contre les risques naturels, sanitaires et technologiques (4 étoiles du Pavillon Orange) ;
- Dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens (signature de la charte) ;
- En faveur d'une propreté urbaine responsable et protectrice de l'environnement (4 étoiles du label éco propre de l'association des villes pour la propreté urbaine) ;
- En faveur de la qualité de la relation avec les habitants usagers et bénéficiaires du service municipal (label Qualivilles décerné par l'AFNOR) ;
- Dans la lutte contre toutes les fractures sociales et territoriales, éducatives, culturelles, sportives ...

Enumérer dans ce rapport les engagements à réaliser ces nombreuses opérations et projets de portée diverse ne doit signifier pour quiconque écrire et publier un catalogue de bonnes actions. C'est une tentative de réponse locale indispensable et cohérente à des défis majeurs et inédits qui sont à relever. Face à l'aggravation des constats (réchauffement, pollution, effondrement de la biodiversité, explosion des inégalités...), il est impératif qu'à l'échelle mondiale comme à l'échelle locale, chacun prenant sa part.

Le seul satisfecit qui vaille ici concerne l'engagement sincère et efficace de très nombreux élus, agents publics et acteurs du territoire niortais. Qu'ils en soient remerciés et encouragés.

L'ambition collective et l'attachement à réaliser dans la durée chacun des progrès attendus sont deux conditions de réussite de la politique locale de développement durable.

A Niort, l'année 2020 est marquée par quatre grandes caractéristiques :

- C'est la première année de la mise en œuvre d'une nouvelle politique globale innovante, la feuille de route Niort durable 2030, élaborée en toute fin d'année 2019, co produite par les nombreux acteurs du territoire à l'appel de la Ville, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal ;
- C'est une année de renouvellement des membres du conseil municipal et la nouvelle municipalité sous la conduite du Maire a solennellement réaffirmé que cette feuille de route allait constituer un document de référence et une démarche inspirante pour son mandat ;
- C'est une année toutefois durant laquelle rien ne s'est pas passé comme prévu, notamment le calendrier de la mise en œuvre de la feuille de route, en raison d'une crise sanitaire mondiale qui a conduit le gouvernement français à confiner la population et à inviter les maires et élus à mobiliser les moyens des collectivités publiques en priorité pour faire face à cette crise ;

- C'est une année enfin, où la Ville de Niort a manifesté à l'occasion de cette crise son engagement en faveur d'une communauté solidaire et ses compétences acquises en matière de prévention des risques et de protection des populations. Or, cette crise due à une zoonose (un virus d'origine animale qui s'est transmis à l'homme) interroge sur les liens entre la question de la préservation de la santé humaine et celle de la dégradation de l'environnement. Ces sujets qui inspirent les politiques de développement durable et particulièrement les 17 ODD de l'ONU.

Le rapport annuel 2020 relatif au développement durable rend compte d'une situation dans le cadre d'un processus de progrès continu. L'année 2021 devrait permettre d'aller plus loin.

Orientations et tendances pour 2021

La première question concerne l'évolution de la crise sanitaire actuelle. Au moment où ce rapport est écrit, la pandémie mondiale est loin d'être sous contrôle et la France fait face à un regain important des contaminations. L'Etat adopte de nouvelles dispositions. Il n'est pas possible de savoir de quoi l'année 2021 sera faite du point de vue sanitaire.

En 2020, au premier semestre et au début du second semestre, le territoire de Niort et sa population ont été relativement épargnés par rapport à la situation vécue par d'autres secteurs géographiques plus durement impactés ou qui sont l'objet d'une seconde vague nécessitant des mesures de restrictions des activités.

Si la situation venait à se dégrader, les services municipaux seraient à nouveaux contraints de s'attacher en priorité à porter assistance à la population, tout en mettant en sécurité ses personnels.

Si au contraire la situation s'améliore et revient progressivement à la normale, il sera possible de déployer plus largement et en partenariat avec les acteurs du territoire, la Feuille de route Niort Durable 2030.

Il n'est pas possible ni souhaitable de distinguer ce qui serait le plus urgent à traiter parmi les 8 défis qui se complètent et s'équilibrent. Toutefois, il est logique de relever que les enjeux du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, ainsi que ceux de la dégradation des conditions de vie économique et sociale des familles les plus précaires du fait de la crise économique en cours, vont devoir mobiliser une forte attention en raison de la dégradation des indicateurs au niveau international, national et local.

Les orientations et tendances 2021 vont principalement concerner, encore une fois si les conditions le permettent :

- S'agissant de Niort Durable 2030, les actions de la première vague d'actions lancée à l'automne 2020. L'objectif de ces actions dont la liste figure en annexe de ce document est d'aider le territoire à redémarrer face à la crise en mettant l'accent sur la réponse aux besoins sociaux, les solidarités, la santé, l'emploi et l'insertion professionnelle, la coopération entre acteurs et la responsabilité sociétale, les achats durables et locaux, le maintien d'une pression environnementale réduite...
- Le renouvellement du label Cit'ergie ;

- La candidature de la Ville au label « Territoire engagé pour la biodiversité » qui va être proposé pour la première fois par l'office français de la biodiversité (OFB) et relayé en Nouvelle Aquitaine par l'Agence régionale de biodiversité à laquelle notre Ville adhère ;
- La recherche des opportunités présentées par un engagement reconnu à l'échelle européenne de la Ville de Niort, l'Union Européenne développant une politique volontariste et attractive en faveur des initiatives locales exemplaires et reproductibles ;
- L'engagement d'une démarche d'amélioration continue de type collectivité engagée RSO (responsabilité sociale des organisations) proposée notamment par l'AFNOR pour prolonger le travail réalisé et salué en 2019 par le trophée d'or INDIKO du baromètre AFNOR de la performance publique revue à l'aune des 17 ODD ;
- L'engagement par la Ville et Niort Agglo d'un dialogue avec les grands acteurs économiques du territoire pour augmenter significativement la synergie entre l'action publique et l'action des entreprises au titre de leur RSE (responsabilité sociale et environnementale) ;
- La remise en chantier par et pour les services municipaux d'un nouveau « projet de service public » afin d'inscrire les orientations et actions contenus dans la feuille de route Niort Durable 2030 au cœur de l'activité de chacun des services municipaux et du fonctionnement général de la collectivité.

Les chantiers et les ambitions ne manquent pas. La Ville s'attachera bien entendu à informer, à associer et à mobiliser les habitants, les associations, les acteurs publics et privés du territoire et à s'inscrire dans la durée dans la démarche apprenante qu'elle a engagée.

ANNEXE 1 - Acteurs engagés dans NIORT DURABLE 2030

Acteurs ayant contribué à la co-construction de la feuille de route niortaise vers les ODD

Institutions
Services Ville de Niort
Services Niort Agglo
Syndicat des eaux du Vivier
Élus Ville de Niort
Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN)
Direction Départementale des Territoires (DDT 79)
Centre Hospitalier de Niort
Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 79)
Agence nationale pour l'information sur le logement (ADIL 79)
Conseil de développement de Niort Agglo - CD CAN
Parc Naturel Régional du Marais poitevin
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 79)
SEMIE
Immobilière Atlantique Aménagement (IAA)
Chambres consulaires
Chambre de Commerce et d'Industrie 79
Chambre de Métiers et de l'Artisanat 79
Chambre d'agriculture 79
Jeune Chambre Economique de Niort et sa Région
Entreprises
ERDF-GrDF / ENEDIS
GrDF
Groupe La Poste
MAAF
MAIF
MACIF
Inter-Mutuelles Assistance
DARVA
Manutan Collectivités
Architecte
Laboratoire Boiron
Associations et collectifs
Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER)
GROUPE PLURI ASSOCIATIF
Agence Pour l'Egalité Entrepreneuriale (APEE)
Groupe Ornithologique des Deux Sèvres
Deux-Sèvres Nature Environnement
Niort Asso
Collectif Marche pour le climat
Société d'horticulture
Vent d'Ouest
TERRE DE LIENS
Les Roseaux Sociaux
1,2,3 Soleil
Centre Socio Culturel les Chemins Blancs
Conseils de quartier
Quartier Centre-ville
Quartier Ste Pezenne
Quartier GoiseChampclairot - Champommier
Quartier Souché
Quartier Nord
Quartier Clou Bouchet

ANNEXE 2 - Liste de la première vague d'actions

<p>DÉFI 1 - Une ville verte et bleue, qui permet de vivre en harmonie avec la biodiversité</p>
<p>Action 1.2.7.1 - Sensibilisation des acteurs publics et privés (y compris les élus et les entreprises) à la biodiversité et à son caractère vital avec mise en lumière des services rendus par la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la sensibilisation sur les approches plus respectueuses de la biodiversité (accepter les herbes sauvages, redéfinition de la notion de propreté) - Intégration par chaque entreprise d'un axe biodiversité dans sa stratégie notamment à travers le mécénat - Partenariats avec associations et /ou Parc Naturel Régional pour valoriser notre écosystème
<p>Action 1.2.7.2 - Partenariat avec AcclimaTerra et le CNRS de Chizé pour anticiper les conséquences du changement climatique sur la biodiversité et expérimentation locale</p>
<p>DÉFI 2 - Une ville durable, qui allie préservation du climat, qualité de vie et économies d'énergie</p>
<p>Action 2.2.1.1 - Développement du télétravail pour les agents de la Ville (Action PCAET 2.7 - Développement du télétravail et des espaces de co-working dans les bourgs pour limiter les déplacements déclinée)</p>
<p>Action 2.2.3.1 - Inciter les agents de la Ville à utiliser le bus (Action PCAET « 2.6 - Favoriser les pratiques du transport collectif » déclinée)</p>
<p>Action 2.2.4.1 - Contribuer à l'élaboration du schéma directeur cyclable avec Niort Agglo et développer les infrastructures Ville (Action PCAET « 2.1 - Aménager un territoire accessible au vélo » déclinée)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stationnements avec recharges électriques - Stationnement sécurisé pour les vélos (centre-ville, gares, terminus de bus, arrêts de car en rabattement...)
<p>Action 2.2.4.2 - Repenser l'utilisation de la rue et la place de la voiture en centre-ville sans voiture : navette, piétons, 2 roues et nouvelles formes de mobilité actives, centre-ville à 30km/h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les automobilistes au respect des cyclistes : ateliers vélo parent-enfant par exemple, respect des pistes cyclables, etc... - Faire respecter le code de la route pour faciliter la circulation des cyclistes et piétons, faire respecter les zones de stationnement
<p>DÉFI 3 - Une ville nourricière où la production agricole locale fournit une alimentation saine et de qualité</p>
<p>Action 3.2.2.1 - Campagne de communication, programme d'éducation/sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduire la dimension proximité et localisme dans la qualité
<p>Action 3.2.2.2 - Développement et valorisation de l'offre de "bio" et "local" sur le marché de Niort</p>
<p>Action 3.2.3.1 - Développement des produits bio (label) et locaux dans la restauration collective et événementielle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les produits exotiques et le bio lointain
<p>Action 3.2.3.2 - Engagement de la Ville de Niort dans la démarche "Mon restaurant responsable"</p>
<p>DÉFI 4 - Une ville sobre avec des modes de vie, de production et de consommation responsables</p>
<p>Action 4.1.3.2 - Réduire les emballages lors de l'acte d'achat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter collectivement d'acheter du plastique : arrêt des bouteilles d'eau, gobelets, barquettes plastiques - Travail en lien avec les commerçants : réflexion sur les sacs vraiment réutilisables, réduction des poches, tables de désemballage - Valorisation des commerces zéro déchet
<p>Action 4.1.5.2 - Améliorer le tri et la gestion des bio déchets de la Ville pour une valorisation sous forme de biogaz</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le tri au niveau des espaces verts - Rationalisation sur un site ou deux - Réflexion sur une mutualisation du transport avec d'autres acteurs <p>(Action PCAET « 1.18 - Détournement de la fraction fermentescible des ordures ménagères vers la méthanisation » déclinée)</p>
<p>Action 4.2.1.3 - Incitation à la consommation d'eau du robinet et poursuite de la sensibilisation aux économies d'eau (acteurs, habitants, agents...)</p>
<p>Action 4.3.1.1 - Augmenter les pratiques d'achats responsables des acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sobriété dans les achats ajouts/fusion

<ul style="list-style-type: none"> - Des politiques formalisées d'achats responsables - Développement des clauses sociales, environnementales et de coût global dans tous les marchés alignés avec les priorités de Niort Durable 2030 - Critères d'attribution des impacts carbone des entreprises Niort Agglodidates - Formation systématique des acheteurs et des services de la Ville, notamment à la rationalisation des achats <p>(Action PCAET « 1.6 - Guide d'achats durables des communes » déclinée)</p>
Action 4.3.2.1 - Favoriser et inciter le don matériel à destination d'associations de solidarité
Action 4.3.2.3 - Équipement en matériels d'entretiens plus performants, ergonomiques et économes (exemple : extension à toutes les écoles du "balayage humide" qui réduit la consommation d'eau et de détergents, ainsi que la pénibilité de ce travail de nettoyage)
Action 4.3.3.1 - Co-construction d'un guide sur une utilisation plus durable du numérique et partage
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion raisonnée des courriels - Privilégier des moteurs de recherche plus durables (agents, ordinateurs mis à disposition du public...) - S'interroger sur la pertinence de la dématérialisation
Action 4.3.4.1 - Soutien à la filière de la construction durable par les marchés de la Ville
DÉFI 5 - UNE VILLE CITOYENNE, CULTURELLE ET SURE OÙ CHAQUE ACTEUR EST CORESPONSABLE DU BIEN-ÊTRE ET DU BIEN COMMUN
Action 5.1.2.1 - Poursuite de la formation d'agents municipaux référents pour la gestion de crise, incluant des exercices de simulation de catastrophes
Action 5.5.1.2 - Mobiliser les leviers de la Ville en tant que donneuse d'ordres pour promouvoir la RSE/RSO
<ul style="list-style-type: none"> - Eco-conditionnalité des subventions - Orienter vers les accompagnements et aides existants
Action 5.5.1.3 - Mobiliser les entreprises (employeurs) au titre de la RSE pour le développement de l'engagement citoyen
<ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer des volontaires du défi inter-entreprises (ex : semaine de marche, semaine sans voiture...) - Promouvoir le "bénévolat expert" ou mécénat de compétences des employeurs au bénéfice des acteurs associatifs
Action 5.6.1.1 - Faire évoluer le COPART pour en faire un ambassadeur et un labo de la démarche NIORT DURABLE 2030
<ul style="list-style-type: none"> - Lien avec le Conseil de Développement Niort Agglo - Partager les bonnes pratiques dans le cadre du pôle métropolitain
Action 5.6.2.1 - Développer le financement participatif et la finance solidaire et trouver les "débouchés locaux" à la générosité y compris le mécénat
DÉFI 6 - Une ville épanouissante pour les jeunes, par l'éducation et la formation, pour un meilleur accès à l'emploi et de bonnes conditions de vie
Action 6.2.1.1 - Promotion et développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation par les acteurs locaux d'un forum local "apprentissage » avec un speed dating, pour une bonne appropriation de l'offre de formation/filières - Élargissement de l'offre d'apprentissage / contrat de professionnalisation dans les entreprises et les collectivités
Action 6.2.2.1 - Facilitation de l'accès à la connaissance et à la formation tout au long de la vie
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des formations en ligne : MOOC, e-learning...
DÉFI 7 - Une ville solidaire aux pratiques inclusives qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté
Action 7.1.3.1 - Analyse des pratiques et des besoins en termes de scolarisation de tous les enfants et mise en place de dispositifs adaptés
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques éducatives intégrant des valeurs de partage et de respect dans les écoles
Action 7.2.2.1 - Extension de la sensibilisation et de la formation des acteurs sociaux et de la police municipale aux violences faites aux femmes, en partenariat avec le CCAS
<ul style="list-style-type: none"> - Formation des acteurs pour identifier les violences
Action 7.3.2.1 - Élargissement de l'offre alimentaire solidaire :
<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le gaspillage alimentaire en développant le don aux associations - Développement d'une nouvelle offre alimentaire des épiceries sociales, moins stigmatisée
Action 7.4.1.3 - Intervention auprès des personnes les plus vulnérables
<ul style="list-style-type: none"> - Inclusion des personnes atteintes de troubles psychiques - Développement du service administratif à domicile pour limiter l'exclusion des personnes dépendantes

<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite et consolidation du travail auprès des personnes en situation de grande vulnérabilité - Poursuite et réussite du "réseau fraternel"
<p>Action 7.4.1.5 - Lutte contre la fracture numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraide pour les personnes âgées à domicile - Action des Centres Sociaux Culturels (ex : Clou Bouchet, Souché...) tout public - Développement du Wifi public - Développement d'outils et de lieux pour l'inclusion numérique (dont les Maisons France Service)
<p>DÉFI 8 - Une ville saine et sportive, qui préserve et améliore la santé de tous</p>
<p>Action 8.1.1.2 - Faire vivre le Conseil Local de Santé Mentale (pour l'accès à la culture, l'emploi, le logement des personnes atteintes, la promotion de la santé mentale, la lutte contre la stigmatisation)</p>
<p>Action 8.1.2.1 - Développement des actions d'aide au maintien à domicile pour les personnes fragiles</p>

VOS INTERLOCUTEURS

Thibault HEBRARD

Adjoint au Maire en charge du développement durable

Bruno PAULMIER

Directeur Général des Services

Mission Démarche Développement Durable

05 49 78 76 68 – Developpement.Durable@mairie-niort.fr



Ce document a été réalisé à partir des contributions des services de la Ville de Niort et du CCAS.
La rédaction, la coordination et la mise en forme ont été assurées par la
Mission Démarche Développement Durable

Crédits photos :

Atelier du Trait_SARL d'Architecture, Bruno Derbord, Courrier de l'Ouest, Darri, Direction de l'Education, Editions 2024, Johanna Candidat, Laurent Tétaud, Mélanie Chaigneau, Mission Biodiversité, Olivier Drillhon, Peter Mauduit, Sergiu Borcuta, Service Proximité et Relations aux Citoyens, Thierry Mathé, Service Communication Communautaire, Virginie Corvée